



**DIRECTION CONSTRUCTIONS PATRIMOINE
ET TRANSITION ECOLOGIQUE**

Bâtiment Jean BERNARD -

**Travaux de restructuration de l'Aile de Médecine
Interne H8C**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P.)**

**Lot N°06 MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENTS -
PROTECTIONS MURALES**

mars 2026

Sommaire

1 GENERALITES	4
1.1 PRESCRIPTIONS GENERALES	4
1.1.1 Définition de l'opération	4
1.1.2 Connaissance du projet	4
1.2 DOCUMENTS DE REFERENCE	4
1.2.1 Documents techniques de référence (liste non limitative)	4
1.3 DIAGNOSTIC AMIANTE	5
1.3.1 Rapport de repérage de l'Amiante	5
1.4 NATURE ET QUALITE DES MATERIAUX	5
1.4.1 Choix des matériaux	5
1.4.2 Echantillons et documentations	6
1.4.3 Blocs-portes intérieures	6
1.4.4 Huisseries et dormants	6
1.4.5 Vantaux des bloc-portes	7
1.4.6 Pose des blocs-portes intérieurs	8
1.4.7 Ouvrages manufacturés	9
1.5 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES	9
1.5.1 Nouvel organigramme des clés	9
1.5.2 Contrôle d'accès	9
1.6 CONSISTANCE DES TRAVAUX	10
1.6.1 Limite de la prestation Menuiseries intérieures	10
2 ORGANISATION DU CHANTIER	11
2.1 Installation de chantier	11
3 DESCRIPTION DES OUVRAGES	11
3.1 DEPOSE ET MODIFICATION DE MENUISERIES	11
3.1.1 DEPOSE ET REPOSE DE MENUISERIES OU D'OUVRAGES DIVERS	11
3.1.1.1 Dépose et repose de protection de parois inox sur potelets	11
3.1.1.2 Dépose et repose de potelet inox	11
3.1.2 MODIFICATIONS ET REVISION DE MENUISERIES INTERIEURES EXISTANTES	12
3.1.2.1 Placage stratifié sur vantail de porte existant	12
3.1.2.2 Révision de portes intérieures conservées	12
3.2 BLOCS-PORTES	12
3.2.1 BLOCS PORTES DAS (Dispositifs Actionnés de Sécurité)	12
3.2.1.1 Blocs-portes stratifiés DAS EI60 à simple action avec huisserie métallique	12
3.2.1.2 Blocs-portes stratifiés DAS EI60 à simple action avec huisserie métallique et contrôle d'accès	13
3.2.2 BLOC PORTES INTERIEURS A DEGRE INCENDIE	14
3.2.2.1 Blocs-portes stratifiés EI30 avec huisserie métallique	14
3.2.2.2 Blocs-portes insensibles à l'humidité EI30	15
3.2.3 BLOCS-PORTES ACOUSTIQUES	15
3.2.3.1 Blocs-portes stratifiés EI30 acoustique 32 dB	15
3.2.3.2 Blocs-portes stratifiés EI30 acoustique 36 dB	16
3.2.3.3 Blocs-portes stratifiés EI30 acoustique 43 dB	16
3.2.3.4 Plus-value pour oculus	17
3.2.4 BLOCS-PORTES STANDARDS	17
3.2.4.1 Blocs-portes insensibles à l'humidité	17
3.2.5 FACADES DE GAINES TECHNIQUES	18
3.2.5.1 Blocs-portes de gaines techniques stratifiés EI30	18
3.2.6 QUINCAILLERIE	18
3.2.6.1 SERRURES	18
3.2.6.1.1 Remplacement de serrure existante pour serrure de sûreté pêne dormant demi-tour à canon européen	18
3.2.6.1.2 Remplacement de serrure existante pour serrure à larder bec de cane	19

Sommaire

3.2.6.1 3	Serrure à larder bec de cane	19
3.2.6.1 4	Serrure bec de cane à condamnation	20
3.2.6.1 5	Serrure de sûreté pêne dormant demi-tour à canon européen	20
3.2.6.2	GARNITURES DE PORTES	20
3.2.6.2 1	Remplacement de garniture existante pour béquille simple sur plaques et plaque de propreté côté extérieur	20
3.2.6.2 2	Remplacement de garniture existante pour béquille double sur plaque	21
3.2.6.2 3	Poignée de tirage pour portes de chambre	21
3.2.6.2 4	Garnitures de portes en béquille double aluminium sur plaques type New York ou équivalent	22
3.2.6.2 5	Garnitures de portes en béquille double aluminium sur rosace pour Salle d'Eau type Paris HCS ou équivalent	22
3.2.6.3	BUTEES DE PORTES	22
3.2.6.3 1	Butées au droit de la béquille	22
3.2.6.4	FERME-PORTES	23
3.2.6.4 1	Ferme-portes avec bras compas TS83 Dorma	23
3.2.6.4 2	Ferme-portes avec bras compas TS83 Dorma avec retardement à la fermeture	23
3.2.6.4 3	Ferme-portes avec bras à glissière TS92 Dorma	24
3.2.6.4 4	Ferme-portes avec bras à glissière TS93 Dorma à blocage	24
3.2.6.4 5	Ferme-portes avec bras à glissière TS93 Dorma avec retardement à la fermeture	25
3.2.6.5	DIVERS	26
3.2.6.5 1	Dépose et repose d'une ventouses électromagnétiques asservies en linteau	26
3.2.6.5 2	Ventouses électromagnétiques asservies	26
3.2.6.5 3	Ventouses électromagnétiques asservies en linteau	26
3.2.7	HABILLAGES	27
3.2.7 1	Plaques de protection de portes en PVC	27
3.2.7 2	Protection des chants de portes	28
3.3	CHASSIS ET ENSEMBLES MENUISES VITRES	28
3.3.1	CHASSIS BOIS VITRES	28
3.3.1 1	Châssis fixe bois vitré EI30 avec store vénitien intégré	28
3.4	PROTECTIONS	29
3.4.1	MAINS COURANTES	29
3.4.1 1	Mains courantes PVC de l'Aile	29
3.4.1 2	Mains courantes PVC du Noyau	29
3.4.2	PROTECTIONS MURALES	30
3.4.2 1	Panneaux de protection murale PVC, type ProtectWall ou équivalent	30
3.4.2 2	Panneaux de protection murale PVC, type Decochoc ou équivalent	31
3.4.2 3	Panneaux de protection murale PVC de type Décotrend ou équivalent	31
3.4.2 4	Habillages démontable des bâtis-supports en stratifié massif	32
3.4.2 5	Habillages démontable des bâtis-supports pour WC à chasse à bascule, en stratifié massif	32
3.4.2 6	Habillages de renfort des lavabos en stratifié massif	33
3.4.2 7	Protection d'angle PVC	33
3.4.2 8	Protection d'angle PVC du Noyau	33
3.4.2 9	Pare-chocs PVC	34
3.4.2 10	Lisse de protection murale PVC	34
3.5	HABILLAGES	35
3.5 1	Champlat en PVC	35
3.5 2	Couvre-joints de dilatation en PVC	35
3.5 3	Profilé en U d'about de cloison en PVC	35
3.6	AGENCEMENTS	36
3.6.1	PLACARDS	36
3.6.1.1	Portes de placard	36
3.6.1.1 1	Portes de placard coulissantes stratifiées en applique	36
3.6.1.2	Aménagement de placards	36

Sommaire

3.6.1.2 1 Aménagements de placards de chambre	36
3.6.1.3 Meubles placard suspendus	36
3.6.1.3 1 Meuble placard suspendu 2 lits pour chambre	36
3.6.1.3 2 Meuble placard suspendu 1 lit pour chambre	37
3.6.1.3 3 Meubles placard dans niche pour chambre	38
3.6.2 PLAN DE TRAVAIL	39
3.6.2 1 Plan de travail stratifié	39
3.6.3 ETAGERES ET TABLETTES	39
3.6.3 1 Etagères en PVC sur console	39
3.6.3 2 Etagères lave-bassin en PVC sur console avec crochets	40
3.6.3 3 Etagère en stratifié compact	40
3.6.3 4 Tablettes en stratifié compact	40
3.6.3 5 Tablettes tête de lit en stratifié compact	41
3.6.3 6 Tablettes rabattables en stratifié compact	41
3.7 ACCESSOIRES	42
3.7 1 Portes manteaux	42
3.7 2 Crochets sur plaque pour sacs nettoyage	42
3.7 3 Support mural 2 balais	42
3.7 4 Support mural 5 balais	42
3.8 OUVRAGES DIVERS	42
3.8.1 OUVRAGES DE SUPPORT ET DE RENFORTS	42
3.8.1 1 Renforts pour fixation dans ouvrages en plaques de plâtre	42
3.8.2 COFFRES ET TRAPPES	43
3.8.2 1 Trappe de visite EI30 sur gaine	43
<u>4 TRAITEMENT DES DECHETS</u>	<u>43</u>
4.1 GESTION DES DECHETS	43
4.1.1 TRANSPORTS	43
4.1.1 1 Transport des déchets	43
4.1.2 TRAITEMENT	44
4.1.2 1 Traitement des déchets	44
<u>5 DISPOSITIONS DU LOT</u>	<u>44</u>
5.1 SECURITE	44
5.1 1 Dispositions relatives au PGC	44
5.2 NETTOYAGE	44
5.2 1 Nettoyage du chantier	44
5.3 DOE	44
5.3 1 Contenu des Dossiers des Ouvrages Exécutés	44
<u>VIPP 1 : REMPLACEMENT DES WC SUSPENDUS PAR WATERFLUSH OU EQUIVALENT</u>	<u>45</u>
<u>6 VIPP 1 : REMPLACEMENT DE WC SUSPENDUS PAR WATERFLUSH OU EQUIVALENT</u>	<u>45</u>
6.1 PROTECTIONS	45
6.1 1 Moins-Value : Habillages démontable des bâtis-soutres en stratifié massif	45
6.1 2 Plus-Value : Habillages démontable des bâtis-soutres pour WC à chasse à bascule, en stratifié massif	45

1 GENERALITES

1.1 PRESRIPTIONS GENERALES

1.1.1 Définition de l'opération

Le présent document a pour objet de définir les prescriptions techniques auxquelles devront satisfaire les travaux de MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENT - PROTECTIONS MURALES relatifs aux travaux de restructuration de l'Aile de Médecine Interne H8C du bâtiment Jean-Bernard sur le Site de la Milétrie au CHU de Poitiers (86).

1.1.2 Connaissance du projet

Lors de l'étude du projet et avant la remise de son offre, l'entrepreneur doit prendre connaissance des plans, des lieux et des cahiers des charges des autres lots, notamment les dispositions communes à tous les lots, et tenir compte des exigences des clauses exposées dans les divers documents faisant l'objet du marché de travaux.

Les matériaux employés seront de premier choix et mis en œuvre suivant les règles de l'art, et la réglementation applicable au moment de l'exécution des travaux.

L'entrepreneur devra la livraison des installations en parfait état de service.

1.2 DOCUMENTS DE REFERENCE

1.2.1 Documents techniques de référence (liste non limitative)

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux prescriptions techniques des documents suivants (liste non limitative) :

- NF P 01-020-1 : Qualité environnementale des bâtiments,
- NF P 20-101 (juin 2011) : Portes et blocs portes - Caractéristiques dimensionnelles (Indice de classement : P20-101),
- NF P 20-102 (juillet 1963) : Charpente - Menuiserie - Vocabulaire du bois (Indice de classement : P20-102),
- NF P 23-101 (décembre 1987) : Menuiseries en bois - Terminologie (Indice de classement : P23-101),
- NF P 23-300 (novembre 1983) : Menuiseries en bois - Dimensions des vantaux en portes intérieures,
- NF P 23-301 (février 1987) : Menuiseries en bois - Blocs-portes palières - Caractéristiques générales (Indice de classement : P23-301),
- NF P 23-302 (novembre 1983) : Menuiseries en bois - Portes planes intérieures en bois - Caractéristiques générales (Indice de classement : P23-302),
- NF P 23-303 (mai 1984) : Portes planes intérieures de communication en bois - Spécifications (Indice de classement : P23-303),
- NF P 23-304 (août 1984) : Portes planes intérieures palières en bois - Spécifications (Indice de classement : P23-304),
- NF P 23-305 (décembre 1988) : Menuiseries en bois - Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis fixes en bois + Amendement A1 (septembre 1997) (Indice de classement : P23-305),
- NF P 23-501 (décembre 1986) : Menuiseries en bois - Blocs-portes pare-flamme et coupe-feu 1/4 d'heure (Indice de classement : P23-501),
- NF P 23-502 (août 1987) : Menuiseries en bois - Blocs-portes pare-flamme et coupe-feu 1/2 heure (Indice de classement : P23-502),

...Suite de "1.2 1 Documents techniques de référence (liste non limit..."

- NF B 50-003 (avril 1985) : Bois - Vocabulaire (seconde liste) (Indice de classement : B50-003),
- NF S 61-938 (juillet 1991) : Systèmes de sécurité incendie (SSI) - Dispositifs de commande manuelle (DCM) - Dispositifs de commandes manuelles regroupées (DCMR) - Dispositifs de commande avec signalisation (DCS) - Dispositifs adaptateurs de commande (DAC) (Indice de classement : S61-938),
- NF S 61-937 (décembre 1990) : Systèmes de sécurité incendie (S.S.I.) - Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S.) + Amendement A1 (décembre 2006) (Indice de classement : S61-937),
- NF EN 942 (août 2007) : Bois dans les menuiseries - Exigences générales (Indice de classement : B53-631),
- NF EN 13120 (mars 2009) : Stores intérieurs - Exigences de performance y compris la sécurité (Indice de classement : P25-508),
- DTU 25.42 (NF P72-204-1) (mai 1993) : Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre-isolant - Partie 1 : Cahier des clauses techniques + Amendement A1 (février 2003) (Indice de classement : P72-204-1),
- NF DTU 39 (octobre 2006) : Travaux de bâtiment - Travaux de vitrerie-miroiterie,
- DTU 59.1 (NF P74-201-1) (octobre 1994) : Peinture - Travaux de peinture des bâtiments - Partie 1 : Cahier des clauses techniques + Amendement A1 (octobre 2000) (Indice de classement : P74-201-1),
- D.T.U. et normes françaises et européennes en vigueur à la date de la consultation et Cahier des charges et des Clauses Spéciales (CCSS)
- Agréments et avis techniques du CSTB,
- Règles et techniques de la construction, habituelles à la profession,
- Règles de sécurité contre l'incendie.

L'énumération ci-dessus n'est pas limitative, l'entrepreneur devant se référer à tous les documents réglementaires afférents aux travaux dont il a la charge.

1.3 **DIAGNOSTIC AMIANTE**

1.3 1 **Rapport de repérage de l'Amiante**

Cf. article "Contrôle amiante" du Titre 00.

1.4 **NATURE ET QUALITE DES MATERIAUX**

1.4 1 **Choix des matériaux**

Tous les ouvrages manufacturés et tous les articles de quincaillerie et serrurerie seront de première qualité et certifié NF ou CE. Dans tous les cas ils devront faire l'objet d'une présentation dès le début du chantier.

En cas de rejet de modèles par le Conducteur de travaux, les matériels non conformes seront remplacés par l'entreprise à ses frais.

L'Entreprise pourra proposer toutes marques à qualités et caractéristiques comparables aux exigences du CCTP. Les marque et références de produits proposés devront être notées sur la DPGF. Une fiche technique du produit proposé devra également être jointe dans le mémoire technique de l'entreprise, afin de pouvoir juger de l'équivalence du produit.

Si les matériaux mise en œuvre ne correspondent pas aux exigences du cahier des charges ou des échantillons et documentations validées par le Conducteur de travaux, l'entreprise réalisera, sans majoration de son prix forfaitaire, le remplacement complet avec des matériaux satisfaisant.

1.4 2 **Echantillons et documentations**

Les marques, qualités et provenances des matériaux et fournitures seront remises en temps et en heure au Conducteur de travaux et bureau de contrôle.

Tous les ouvrages manufacturés et tous les articles de quincaillerie et serrurerie devront faire l'objet d'une présentation dès le début du chantier.

L'entrepreneur sera tenu de présenter les échantillons qui lui seront demandés et de se conformer aux choix effectués par le Conducteur de travaux.

1.4 3 **Blocs-portes intérieures**

Toutes les blocs-portes intérieures des circulations seront de dimensions normalisées, hauteur 2,04 m, largeur suivant le plan.

Les blocs-portes des gaines techniques seront de dimensions, hauteur 1.85 m, largeur suivant le plan.

Ils seront constitués par :

- un cadre bois de largeur supérieure à 40 mm avec renfort au droit de la serrure.
- une âme pleine en panneaux de bois aggloméré,
- des parements stratifiés, coloris au choix du Maître d'Ouvrage, parements décrits dans le présent C.C.T.P.
- conforme aux dispositions de sécurité (largeur de passage, protection au feu, fonctionnement).

Portes à parements stratifié 2 faces, nuance au choix du Conducteur de travaux dans la gamme du fournisseur.

Préalablement aux réceptions, l'entrepreneur devra une révision complète de tous ses ouvrages portant principalement sur les réglages des parties mobiles et leur graissage.

L'entreprise devra également le détalonnage des portes.

Les marques de matériels stipulées dans le présent document sont données à titre de définition d'un niveau de prestation. L'entreprise aura la possibilité de proposer un matériel équivalent, les fiches techniques des marques et références d'autres matériels devront être jointes à son offre.

Pour attester de la conformité d'un bloc-porte à la marque de qualité NF, l'entreprise devra fournir le classement FASTE, certificat de qualification valable un an et délivré par le C.T.B.A. Cette marque de qualité FASTE atteste le classement annoncé de résistance au Feu, d'isolation Acoustique, de Stabilité en climats différentiels, d'isolation Thermique et d'anti-effraction pour les produits concernés. De plus, la marque de qualité FASTE garantit la conformité aux normes du vantail et de son montage dans l'hubriserie (jeu de montage, résistance mécanique, effort à la fermeture réduit, etc.).

Tous les blocs-portes bénéficiant de la marque de qualité FASTE font obligatoirement apparaître une étiquette FASTE sur le vantail coté paumelles.

1.4 4 **Huisseries et dormants**

Sauf exception (aspect esthétique, sciage, portes plombées, locaux humides, exigences feu et/ou acoustiques, etc.), les huisseries seront métalliques, en tôle d'acier 15/10ème d'épaisseur, et avec application d'une couche de protection compatible avec les peintures qui seront employées, comportant par battant :

- des ferrages, en nombre suffisant suivant le poids de la porte,
- des pattes à scellement ou " oméga " en nombre suffisant, soudés sur les montants et

...Suite de "1.4 4 Huisseries et dormants..."

traverses,

- une barre d'écartement démontable en pied,
- des butées en caoutchouc, à raison de 3 unités par battant, ou rainure pour mise en place de joints,
- des pastilles amortisseurs, en l'absence de joint isophonique,
- une gâche avec carter de protection.

Les pièces d' huisseries métalliques seront fixées au sol de manière à n'observer aucun mouvement de celles-ci (soit par scellement dans la chape soit par patte largement dimensionnée).

Tous les bâtis ou huisseries métalliques seront toujours livrés prépeints par une laque polyester cuite au four à 180°C et prêt-à-peindre.

Le scellement des huisseries au sol se fera toujours avec interposition d'un patin d'isolation type Phaltex ou similaire.

Les pattes de fixation seront en acier galvanisé, de section et de quantité définies par les prescriptions du DTU 36-1.

Le scellement des pattes sera assuré par visserie traitée contre la corrosion et chevilles adaptées au support, l'ensemble indesserrable.

Pour les locaux tels que bureaux de consultations (problématique de confidentialité), la porte devra être isophonique.

Pour les cabinets de toilette, il sera mis en place des huisseries insensibles à l'humidité, réalisées en PVC teinté dans la masse, avec ébrasement clipsé et joint tubulaire.

Au regard des différentes qualités existantes entre huisseries, il pourra être exigé que l'entreprise présente des échantillons avant commande.

NOTA : Les huisseries des blocs-portes de gaines techniques seront réalisées sur 4 côtés avec une allège de 0.25 m.

1.4 5 **Vantaux des bloc-portes**

La composition des vantaux sera en fonction de leurs caractéristiques de degré incendie et/ou acoustique ou de sensibilité à l'humidité, selon les caractéristiques suivantes :

Vantail standard à âme pleine, constitué :

- d'un cadre en sapin du Nord, largeur au moins égale à 40 mm, avec renfort au droit de la serrure,
- d'une âme pleine en bois aggloméré,
- parements 2 faces stratifié venant en recouvrement du cadre,
- paumelles en acier roulé à bout rond, avec broche en acier et bague laiton, finition zingué-bichromaté. Le nombre variera entre 3 ou 4 paumelles suivant le poids de la porte.

Vantail à degré incendie E30 (Pare-Flammes 1/2 heure) ou EI30 (Coupe-feu 1/2 heure), constitué :

- d'un cadre en bois exotique traité, largeur au moins égale à 40 mm, avec renfort au droit de la serrure et montants embrevés,
- âme pleine en bois aggloméré dosé à 350 kg/m³,
- joint thermo-gonflant suivant cas,
- parements en stratifiés venant en recouvrement du cadre,
- paumelles en acier roulé à bout rond, avec broche en acier et bague laiton, finition zingué-

...Suite de "1.4 5 Vantaux des bloc-portes..."

bichromaté. Le nombre variera entre 3 ou 4 paumelles suivant le poids de la porte.

Vantail à degré incendie E30 (Pare-Flammes 1/2 heure) ou EI30 (Coupe-feu 1/2 heure) acoustique, constitué :

- d'un cadre en bois exotique traité, largeur au moins égale à 40 mm, avec renfort au droit de la serrure et montants embrevés,
- âme pleine en bois aggloméré dosé selon le traitement acoustique,
- joint intumescent thermo-gonflant et d'étanchéité à l'air,
- joint balai en dessous du vantail,
- parements en stratifiés venant en recouvrement du cadre,
- paumelles en acier roulé à bout rond, avec broche en acier et bague laiton, finition zingué-bichromaté. Le nombre variera entre 3 ou 4 paumelles suivant le poids de la porte.

Vantail à degré incendie E60 (Pare-Flammes 1 heure) ou EI60 (Coupe-feu 1 heure), constitué :

- d'un cadre en bois exotique traité, largeur au moins égale à 51 mm, avec renfort au droit de la serrure et montants embrevés,
- âme pleine en bois aggloméré dosé à 550 kg/m³,
- joint thermo-gonflant suivant cas,
- parements en stratifiés venant en recouvrement du cadre,
- paumelles en acier roulé à bout rond, avec broche en acier et bague laiton, finition zingué-bichromaté. Le nombre variera entre 3 ou 4 paumelles suivant le poids de la porte.

Vantail insensible à l'humidité (pour accès aux cabinets de toilette), constitué :

- vantail à cadre polymérisé (1000 kg/m³),
- âme polypropylène revêtue aux 2 faces de stratifié 3 mm, épaisseur 40 mm,
- paumelles inox.

Dans le cas de blocs-portes à 2 vantaux, le vantail principal aura une largeur minimum de 0.93 m.

Dans le cas de blocs-portes DAS à 2 vantaux, la largeur de passage devra être de 2 UP minimum.

Les portes de certains locaux seront détalonnées de manière à laisser un passage d'air correcte, suivant demandes du lot Ventilation et du Chargé d'affaire.

1.4 6 **Pose des blocs-portes intérieurs**

Principe de convention pour la fourniture et la pose des bloc-portes (ouvrant + dormant) :

Pour les portes et huisseries localisées dans les cloisons de distribution en plaques de plâtre et existantes en brique :

- l'entreprise titulaire du présent lot devra l'approvisionnement des huisseries et bâtis en temps utiles, avant le montage des cloisons. Les huisseries (dormant) et bâtis seront repérés et numérotés sur leur chant pour faciliter leur identification (selon la numérotation du tableau de nomenclature fourni en appel d'offre).

La distribution à pied d'œuvre se fera en présence de l'entreprise du lot Plâtrerie - Cloisons sèches,

- l'entreprise titulaire du lot "Plâtrerie-Cloisons sèches" devra la mise en place, le réglage de l'huisserie et bâti, sauf les huisseries des portes à galandage et huisserie dans mur béton.
- l'entreprise du présent lot procèdera à la pose, montage et différents réglages de chaque porte (ouvrant).

Pour les blocs-portes localisés dans les murs maçonnés béton :

- l'entreprise titulaire du présent lot devra l'approvisionnement et la mise en place des blocs-

...Suite de "1.4 6 Pose des blocs-portes intérieurs..."

portes, après le sciage des parois (hors lot). Les blocs-portes seront repérés et numérotés sur leur chant et sur le plan pour faciliter leur identification.

- l'entreprise titulaire du présent lot devra le réglage de l'huissierie (dormant) et de la porte (ouvrant).

Pour les portes (ouvrant) à monter et régler sur des huisseries (dormant) déjà en place et conservées :

- l'entreprise titulaire du présent lot devra l'approvisionnement et la mise en place des vantaux, et le réglage par rapport aux paumelles existantes. Les vantaux seront repérés et numérotés sur leur chant et sur le plan pour faciliter leur identification.

1.4 7 **Ouvrages manufacturés**

Les ouvrages devront avoir reçu un avis technique du C.S.T.B., les matériaux employés seront toujours de 1^{ère} qualité.

Les menuiseries seront conformes aux exigences et recommandations de l'U.E.A.T.C. (Union Européenne pour l'Agrément Technique de la Construction).

1.5 **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES**

1.5 1 **Nouvel organigramme des clés**

L'organigramme de la zone des travaux est à la charge du présent lot et sera effectué suivant les indications du Service Accueil Surveillance de l'hôpital. Toutefois, l'entreprise devra prévoir toutes les sujétions nécessaires, afin que les cylindres des portes prévues dans son lot, soient adaptés à l'organigramme général du CHU de Poitiers.

L'entreprise du présent lot aura l'entière responsabilité de l'organigramme.

Les documents du fabricant concernant les cylindres seront fournis en fin de chantier au Maître d'Ouvrage.

Le modèle utilisé par le CHU est **VACHETTE RADIAL NT**.

Cette prestation concernera la totalité des portes pourvues de verrouillage, pour l'ensemble des lots concernés :

- le présent lot,
- les menuiseries extérieures,
- la serrurerie,
- les cloisons modulaires,
- etc.

Les canons correspondants seront mis en place sur les portes le jour défini par le Conducteur de travaux.

Chaque jeu comportera 3 clés et sera transmis en main propre au service de sécurité-environnement du CHU de Poitiers.

1.5 2 **Contrôle d'accès**

De façon générale, le dispositif de contrôle d'accès et le SSI ne devront pas être gérés par un équipement unique de porte.

Exceptionnellement, et uniquement après avis favorable du service Accueil Surveillance et du Sécurité du CHU, la mutualisation des deux fonctions sur une seule et même porte pourra être autorisée.

Dans le cas de portes va-et-vient, le dispositif à mettre en place sera de type ML6x2 des établissements DORMA ou techniquement équivalent, avec pose en saillie.

...Suite de "1.5 2 Contrôle d'accès..."

Répartition des prestations entre les lots Menuiseries intérieures /Courants faibles/CFO/porte automatique :

- Bandeau UGIS, ventouses, verrouillage motorisé :
 - . Fourniture et pose : lot Menuiseries intérieures
 - . Attente dans gaine K sur disjoncteur : lot CFO
 - . Alimentation et transformateur : lot CFA
 - . Raccordement : lot CFA
- BG Vert, digicodes électriques, boîtiers à clé :
 - . Fourniture et pose : lot CFA
 - . Raccordement : lot CFA
- BG Vert et bouton d'ouverture/fermeture lors d'une porte automatique :
 - . Fourniture et pose : lot Menuiseries extérieures ou Portes automatiques
 - . Attente dans gaine K sur disjoncteur : lot CFO
 - . Alimentation : lot CFO
 - . SSI : lot CFA
 - . Raccordement : lot Menuiseries extérieures ou Portes automatiques

Les portes double-vantaux à simple action seront équipées de sélecteurs à la fermeture intégrés à la porte.

1.6

CONSISTANCE DES TRAVAUX

1.6 1

Limite de la prestation Menuiseries intérieures

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- la fourniture, le transport et la mise en œuvre de tous les matériaux nécessaires à la réalisation des travaux,
- l'amenée, le repliement et l'enlèvement de tous les appareils, engins, échafaudages, etc., ainsi que les gravois provenant de l'installation,
- la dépose et repose de potelets de protection dans le Noyau,
- les champlats en bois ou en PVC (si besoin),
- la fourniture des trappes d'accès, (pose effectuée par le plâtrier),
- la fourniture de châssis bois vitrés Coupe-Feu 1/2h (pose effectuée par le Plâtrier),
- la fourniture de blocs-portes d'un et/ou deux vantaux PF ou CF 1/2h et 1h (pose effectuée par le Plâtrier),
- la fourniture et pose de poignées de tirage et plaque de protection,
- la fourniture et la pose de Garnitures de portes, béquilles sur rosaces,
- la fourniture et la pose de cylindre de type Européen,
- la fourniture et mise en place de butées de porte,
- la fourniture et pose de ferme-porte,
- l'organigramme des portes fermant à clés suivant la localisation,
- la fourniture et pose des mains-courantes,
- la fourniture et pose de pare-chocs haut,
- la fourniture et pose de panneaux de protection murale,
- la fourniture et pose de pare-chocs bas,
- la fourniture et la pose de protections d'angles,
- les mises en jeux, réglages et ajustages des menuiseries,
- le détalonnage de transfert des portes,
- la fabrication et pose de mobiliers fixes (placards),
- la fourniture et pose d'étagères sur consoles,
- la fourniture et pose de plans de travail sur piètements,
- la fourniture et pose de trappe de visite EI30 sur gaine,
- la fourniture et pose d'accessoires divers (porte-manteaux, crochets sur plaque, support mural balais, etc.,

...Suite de "1.6 1 Limite de la prestation Menuiseries intérieures..."

- l'enlèvement des protections provisoires des ouvrages et, en particulier, celles des protections des travailleurs. Si, à la demande d'un autre corps d'état, ces protections provisoires sont maintenues, leur enlèvement n'est pas dû par l'entreprise.

Sont dus au lot Démolition - plâtrerie - cloisons sèches :

- la mise en œuvre de l'ensemble des huisseries intérieures, des châssis fournis par le titulaire du lot menuiseries intérieures.

Sont dus au titre du lot Electricité - Courant fort - Courants faibles :

- les asservissements des équipements DAS et contrôle d'accès,
- les alimentations des portes Issus de Secours,
- les alimentations des ventouses,
- les alimentations des portes sur contrôle d'accès,
- la fourniture et la pose des digicodes de contrôle d'accès.

2 ORGANISATION DU CHANTIER

2 1 Installation de chantier

Voir titre 00 article 5.4 "INSTALLATION DE CHANTIER"

[Localisation :](#)

Suivant plan architectural projet, sur l'ensemble de la zone de travaux.

3 DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.1 DEPOSE ET MODIFICATION DE MENUISERIES

3.1.1 DEPOSE ET REPOSE DE MENUISERIES OU D'OUVRAGES DIVERS

3.1.1 1 Dépose et repose de protection de parois inox sur potelets

Dépose soignée de protections de parois inox composées de 2 potelets tubulaires fixés au sol sur rosace avec une traverse tubulaire fixée en parois sur 2 platines.

Compris protection de l'ensemble et stockage durant les travaux et repose au droit des parois entre les ascenseurs Logistiques et Monte-malades.

[Localisation :](#)

Suivant plan architectural projet, pour les protections de parois inox, entre les portes des ascenseurs logistiques et des monte-malades, dans la Circulation N/CI/023 de la zone de travaux du Noyau.

3.1.1 2 Dépose et repose de potelet inox

Dépose soignée de potelet tubulaire inox fixé au sol sur rosace, compris protection de l'ensemble et stockage durant les travaux et repose à la fin des travaux.

[Localisation :](#)

Suivant plan architectural projet, pour les potelets inox, devant la porte des monte-malades A5 et C9, dans la Circulation N/CI/023 du Noyau.

3.1.2 **MODIFICATIONS ET REVISION DE MENUISERIES INTERIEURES EXISTANTES**

3.1.2.1 **Placage stratifié sur vantail de porte existant**

Fourniture et pose d'un panneau de parement stratifié sur 1 face du vantail de porte existant côté circulation, comprenant :

- Dépose du béquillage et de la signalétique et évacuation.
- Ponçage et scarification du revêtement stratifié existant pour permettre l'adhérence du nouveau revêtement.
- Fourniture et pose d'un revêtement stratifié de 9/10ème d'épaisseur sur 1 face du vantail de porte existant côté circulation, compris double encollage à la colle néoprène liquide, suivant prescriptions du fabricant.
- Compris réalisation des trous au droit de la garniture.

Compris tous travaux nécessaires à une parfaite adaptation, tels que toutes découpes nécessaires.

Coloris du revêtement stratifié au choix du Conducteur de travaux dans la gamme du fabricant.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour le placage stratifié des portes existantes :

- n°14 du sas 011 de la Cage d'escalier,
- n°15 du local RIA 012,
- n°60 de la Gaine K 037.

3.1.2.2 **Révision de portes intérieures conservées**

Révision de portes intérieures conservées de toute nature, comprenant :

- vérification, resserrage et réglage des paumelles et fixations, compris huilage ou graphitage,
- détalonnage des vantaux, si nécessaire, par rabotage soignée de la partie basse pour laisser un vide d'air de 15 mm, selon les locaux,
- ajustement des vantaux de porte, pour éviter toute résistance à la fermeture et permettre une parfaite fermeture.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour la révision des portes existantes conservées :

- n°14 du sas 011 de la Cage d'escalier,
- n°15 du local RIA 012,
- n°60 de la Gaine K 037.

3.2 **BLOCS-PORTES**

3.2.1 **BLOCS PORTES DAS (Dispositifs Actionnés de Sécurité)**

3.2.1.1 **Blocs-portes stratifiés DAS EI60 à simple action avec huisserie métallique**

Fourniture, livraison sur le chantier et pose de blocs-portes DAS (Dispositifs Actionnés de Sécurité) à simple action EI60 (Coupe-feu 1 heure), comprenant :

- Huisserie métallique en tôle d'acier de 15/10ème à recouvrement de qualité feu Profeu, y compris accessoires de pose (pattes à scellement) dans parois de différentes épaisseurs, feuillure avec joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air ; Livraison sur le chantier et mise à disposition du lot Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus.
- Porte à 2 vantaux tiercés (suivant dimensions sur plan) à âme pleine de 51 mm d'épaisseur, à battement chants droits avec joint intumescent, composée d'un cadre bois dur avec montants et

...Suite de "3.2.1 1 Blocs-portes stratifiés DAS EI60 à simple action a..."

- traverses nécessaires, d'une âme pleine en panneaux de particules de bois agglomérés non tubulaires et de parements en fibres dures aux deux faces, revêtus de parements stratifiés aux deux faces de 9/10ème d'épaisseur.
- Bourrelets arrondis caoutchouc anti-pince doigts sur les chants verticaux au plan de fermeture, de qualité feu et avec joints intumescents et languettes caoutchouc.
 - Joint feu thermo-gonflants collé en usine sur chants et en partie haute du vantail (au battement, en traverse haute et basse et côté charnières).
 - 4 paumelles minimum par vantail en acier, suivant le poids de chacun des vantaux.
 - Ferme-porte hydraulique à came et contre-piston avec bras à glissière de type TS93 de la Sté DORMA ou équivalent, teinte argent, possédant un PV d'homologation Coupe-feu.
 - Sélecteur de vantail.
 - Contact de position à raccorder sur attente par le lot courant faible. (Suivant l'affectation de la porte)
 - Ventouses 48 Vcc type à rupture asservies à l'alarme incendie, posées sur mur et cloisons, compris bras et renfort nécessaire pour fixation des ventouses dans cloisons sèches. Le câblage non fourni (Lot électricité courants faibles) assurant la liaison entre les composants devra être au minimum de catégorie C2 (type HO7 RNF, RO2 V, ...)
 - 2 supports ventouses articulés.
 - 2 Poignées de tirage en aluminium anodisé sur chaque vantail, ou suivant la configuration.

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

Coloris du revêtement stratifié au choix du Conducteur de travaux dans la gamme du fabricant.

L'ensemble du bloc-porte et de ses habillages et accessoires devra être conforme à la Norme NF S 61-937-1 et NF S 61-937-2 et devra posséder un Procès-Verbal de classement feu.

Nota : L'entreprise devra prévoir toutes sujétions pour respecter la largeur du passage libre de 2 UP.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour le bloc-porte DAS 01, entre le Sas 001 de l'Aile et le Noyau.

3.2.1 2

Blocs-portes stratifiés DAS EI60 à simple action avec huisserie métallique et contrôle d'accès

Fourniture, livraison sur le chantier et pose de blocs-portes DAS (Dispositifs Actionnés de Sécurité) à simple action EI60 (Coupe-feu 1 heure) avec contrôle d'accès, comprenant :

- Huisserie métallique en tôle d'acier de 15/10 ème à feuillure de qualité Profeu y compris accessoires de pose (pattes à scellement) dans parois de différentes épaisseurs; Livraison sur le chantier et fourniture au lot Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus ou scellé ci-après dans cloisons en briques ou murs existants conservés.
- Porte à 2 vantaux tiercés (suivant dimensions sur plan) à âme pleine de 51 mm d'épaisseur, à battement feuilluré, composée d'un cadre bois dur avec montants et traverses nécessaires, d'une âme pleine en panneaux de particules de bois agglomérés non tubulaires et de parements en fibres dures aux deux faces, revêtus de parements stratifiés aux deux faces de 9/10° d'épaisseur.
- Joints feu thermo-gonflants collés en usine en périphérie et feuillure du vantail et sur huisserie.
- 4 paumelles minimum par vantail en acier, suivant le poids de chacun des vantaux.
- 2 Ferme-portes hydrauliques à came et contre-piston avec bras à glissière de type TS93 de la Sté DORMA ou équivalent, teinte argent, possédant un PV d'homologation Coupe-feu.
- Sélecteur de vantail avec levier d'entraînement.
- Déclencheur électromagnétique et boîtier de connexion.

...Suite de "3.2.1 2 Blocs-portes stratifiés DAS EI60 à simple action a..."

- Dispositif anti-réarmement involontaire.
- Contact de position à raccorder sur attente par le lot courant faible. (Suivant l'affectation de la porte)
- Poignées de tirage en aluminium anodisé de chaque vantail, ou suivant la configuration.
- Contrôle d'accès par une serrure électrique 1 point, associée à un passe-câble.
- Bandeau ventouse en imposte.

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

Coloris du revêtement stratifié au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

L'ensemble du bloc-porte et de ses habillages et accessoires devra être conforme à la Norme NF S 61-937-1 et NF S 61-937-2 et devra posséder un Procès-Verbal de classement feu.

Nota : L'entreprise devra prévoir toutes sujétions pour respecter la largeur du passage libre de 2 UP.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour le bloc-porte DAS 02, entre le Sas 001 et la Circulation 047 de l'Aile.

3.2.2 **BLOC PORTES INTERIEURS A DEGRE INCENDIE**

3.2.2 1 **Blocs-portes stratifiés EI30 avec huisserie métallique**

Fourniture, livraison sur le chantier et pose de blocs-portes à simple action EI30 (Coupe-Feu 1/2 heure), comprenant :

- Huisserie métallique en tôle d'acier de 15/10ème de qualité Coupe-feu à recouvrement, y compris accessoires de pose (pattes à scellement) dans parois de différentes épaisseurs ; Livraison sur le chantier et mise à disposition du lot Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus pour pose ou scellement.
- Porte à 1 vantail (suivant dimensions sur plan) à âme pleine de 40 mm d'épaisseur, à recouvrement, composée d'un cadre bois dur avec montants et traverses nécessaires, d'une âme pleine en panneaux de particules de bois agglomérés non tubulaires et de parements en fibres dures aux deux faces, revêtus de parements stratifiés aux deux faces de 9/10° d'épaisseur.
- Habillage en profilé aluminium encastré sur toute hauteur des 2 chants de porte, laissant accessible les paumelles, excepté pour les portes de bureaux ou locaux sans passage de lit ou chariots ne donnant pas sur les circulations.
- Joint feu thermo-gonflants collé en usine sur chants et en partie haute du vantail (au battement, en traverse haute et basse et côté charnières).
- 4 paumelles minimum par vantail en acier, suivant le poids de chacun des vantaux.

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

Coloris du revêtement stratifié au choix du Conducteur de travaux dans la gamme du fabricant.

L'ensemble du bloc-porte devra posséder un Procès-Verbal de classement feu.

Localisation :

*Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour les blocs-portes :
- n°03 de la Réserve 002,
- n°53 de la Lingerie 036,*

...Suite de "3.2.2 1 Blocs-portes stratifiés EI30 avec huisserie métall..."
- n°56 du Sanitaire 041.

3.2.2 2 **Blocs-portes insensibles à l'humidité EI30**

Fourniture, livraison sur le chantier et pose d'un bloc-porte insensible à l'humidité en matériaux imputrescibles stratifiés, EI30 (Coupe-Feu 1/2 heure), de Réf. MBF-033 de la Sté MALERBA ou techniquement équivalent, à simple action, comprenant :

- Huisserie métallique en tôle d'acier galvanisé de 15/10ème de qualité Coupe-feu à recouvrement, avec traitement anti-corrosion époxy à peindre, y compris accessoires de pose dans parois de différentes épaisseurs ; Livraison sur le chantier et mise à disposition du lot Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus.
- Porte à 1 vantail de 46 mm d'épaisseur, à recouvrement, composée d'un cadre imputrescible, d'une âme isolante et de deux parements par placage en stratifié HPL 30/10 ème.
- Joints périphériques intumescents mis en place sur huisserie et vantail.
- 4 paumelles en acier inox, dont le nombre est à adapter selon le poids du vantail.
- Gâche inox et serrure bec de cane anti corrosion.
- Béquillage en inox

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

L'ensemble du bloc-porte devra posséder un Procès-Verbal de classement feu.

Nota : L'entreprise devra prévoir toutes sujétions pour respecter la largeur du passage libre d'1 UP dans les locaux PMR.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour le bloc-porte n°54 de la Salle de Bains 038.

3.2.3 **BLOCS-PORTES ACOUSTIQUES**

3.2.3 1 **Blocs-portes stratifiés EI30 acoustique 32 dB**

Fourniture, livraison sur le chantier et pose de blocs-portes acoustiques 32 dB à simple action EI30 (Coupe-Feu 1/2 heure), comprenant :

- Huisserie métallique en tôle d'acier de 15/10ème à faible recouvrement de type Profeu ou équivalent, à feuillure avec joint d'étanchéité à l'air et joint intumescent, y compris accessoires de pose (pattes à scellement) dans parois de différentes épaisseurs en plaques de plâtre ou scellé ci-après dans cloisons en briques ou murs existants conservés ; Livraison sur le chantier et mise à disposition du lot Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus.
- Porte à 1 vantail (suivant dimensions sur plan) à âme acoustique de 40 mm d'épaisseur, à recouvrement, composée d'un cadre en bois exotique et de parements en fibres dures aux deux faces, revêtus de parements stratifiés aux deux faces de 9/10ème d'épaisseur.
- Joint feu thermo-gonflants et acoustique collé en usine sur chants et en partie haute du vantail (au battement, en traverse haute et basse et côté charnières) et joint balai.
- 4 paumelles minimum par vantail en acier, suivant le poids de chacun des vantaux.

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

Coloris du revêtement stratifié au choix du Conducteur de travaux dans la gamme du fabricant.

L'ensemble du bloc-porte devra posséder un Procès-Verbal de classement feu et acoustique.

...Suite de "3.2.3 1 Blocs-portes stratifiés EI30 acoustique 32 dB..."

Nota : L'entreprise devra prévoir toutes sujétions pour respecter la largeur du passage libre d'1 UP.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour les blocs-portes acoustiques :

- n°17 de la Décontamination 014,
- n°55 du Local Nettoyage 039,
- n°57 de l'Office Alimentaire 042,
- n°59 et 61 des Lave-bassins 040 et 043.

3.2.3 2 **Blocs-portes stratifiés EI30 acoustique 36 dB**

Fourniture, livraison sur le chantier et pose de blocs-portes acoustiques 36 dB à simple action EI30 (Coupe-Feu 1/2 heure), comprenant :

- Huisserie métallique en tôle d'acier de 15/10ème à faible recouvrement de type Profeu ou équivalent, à feuillure avec joint d'étanchéité à l'air et joint intumescent, y compris accessoires de pose (pattes à scellement) dans parois de différentes épaisseurs en plaques de plâtre ou scellé ci-après dans cloisons en briques ou murs existants conservés ; Livraison sur le chantier et mise à disposition du lot Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus.
- Porte à 1 vantail (suivant dimensions sur plan) à âme acoustique 39 dB (rabaissé à 36 dB avec joint balai) de 40 mm d'épaisseur, à recouvrement, composée de panneaux de particules composites spéciales isophoniques avec incorporation d'une structure interne en acier assurant la stabilité et de parements en fibres dures aux deux faces, revêtus de parements stratifiés aux deux faces de 9/10ème d'épaisseur.
- Joint feu thermo-gonflants et acoustique collé en usine sur chants et en partie haute du vantail (au battement, en traverse haute et basse et côté charnières) et joint balai.
- 4 paumelles minimum par vantail en acier, suivant le poids de chacun des vantaux.

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

Coloris du revêtement stratifié au choix du Conducteur de travaux dans la gamme du fabricant.

L'ensemble du bloc-porte devra posséder un Procès-Verbal de classement feu et acoustique.

Nota : L'entreprise devra prévoir toutes sujétions pour respecter la largeur du passage libre d'1 UP.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour les blocs-portes acoustiques :

- n°04 du Bureau CCA 003,
- n°07, 10, 11, 19, 20, 23, 24, 27, 28, 31, 32, 35, 36, 41, 42, 45, 46 et 49 de l'ensemble des Chambres, y compris la Chambre PMR,
- n°13 du Bureau IDE 009,
- n°16 du Bureau Cadre 013,
- n°38 de la Salle de Soins 026,
- n°39 de la Salle de Pause 028,
- n°50 et 52 des Bureaux Internes Externes 034 et 035.

3.2.3 3 **Blocs-portes stratifiés EI30 acoustique 43 dB**

Fourniture, livraison sur le chantier et pose de blocs-portes acoustiques 40 dB à simple action EI30 (Coupe-Feu 1/2 heure), comprenant :

- Huisserie métallique en tôle d'acier de 15/10ème à faible recouvrement de type Profeu ou équivalent, à feuillure avec joint d'étanchéité à l'air et joint intumescent, y compris accessoires de pose (pattes à scellement) dans parois de différentes épaisseurs en plaques de plâtre ; Livraison sur le chantier et mise à disposition du lot Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds

...Suite de "3.2.3 3 Blocs-portes stratifiés EI30 acoustique 43 dB..."

suspendus.

- Porte à 1 vantail (suivant dimensions sur plan) à âme acoustique 43 dB (rabaissé à 40 dB avec joint balai) de 40 mm d'épaisseur, à recouvrement, composée de panneaux de particules composites spéciales isophoniques avec incorporation d'une structure interne en acier assurant la stabilité et de parements en fibres dures aux deux faces, revêtus de parements stratifiés aux deux faces de 9/10ème d'épaisseur.
- Joint feu thermo-gonflants et acoustique collé en usine sur chants et en partie haute du vantail (au battement, en traverse haute et basse et côté charnières) et joint balai.
- 4 paumelles minimum par vantail en acier, suivant le poids de chacun des vantaux.

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

Coloris du revêtement stratifié au choix du Conducteur de travaux dans la gamme du fabricant.

L'ensemble du bloc-porte devra posséder un Procès-Verbal de classement feu et acoustique.

Nota : L'entreprise devra prévoir toutes sujétions pour respecter la largeur du passage libre d'1 UP.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour le bloc-porte acoustique n°06 du Bureau Accueil des Familles 005.

3.2.3 4

Plus-value pour oculus

Plus-value pour incorporation d'un oculus rectangulaire dans le vantail de porte à degré incendie ci-dessus, en verre type PYROBEL 16 (EI30) avec traitement acoustique avec pareclosoes métallique affleurante à fixation invisible, compris découpe nécessaire dans vantail.

L'ensemble conservant le degré PF, CF et acoustique de la porte concernée.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour l'oculus dans les blocs-portes :

- n°04 du Bureau CCA 003,
- n°06 du Bureau Accueil des Familles 005,
- n°13 du Bureau IDE 009,
- n°16 du Bureau Cadre 013,
- n°38 de la Salle de Soins 026,
- n°50 et 52 des Bureaux Internes Externes 034 et 035.

3.2.4

BLOCS-PORTES STANDARDS

3.2.4 1

Blocs-portes insensibles à l'humidité

Fourniture, livraison sur le chantier et pose de blocs-portes insensibles à l'humidité en matériaux imputrescibles stratifiés de type Thalasso Labo de la Sté HUET ou techniquement équivalent, à simple action, comprenant :

- Huisserie en PVC extrudé blanc teinté dans la masse, avec renforts en acier galvanisé intégré, ébrasements PVC assortis à clipser pour parois de différentes épaisseurs ; Livraison sur le chantier et mise à disposition du lot Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus.
- Porte à 1 vantail à âme en polypropylène synthétique exclusive de 40 mm d'épaisseur, cadre périphérique polymérisé densité 1000 kg/m³, 2 faces stratifiés dans la gamme du fabricant, épaisseur 30/10ème, collage mélamine extérieur aux deux faces.
- Joints tubulaires périphériques mis en place dans huisserie PVC et joint à double lèvre sous vantail.
- Protection du vantail par 3 butées adhésives.

...Suite de "3.2.4 1 Blocs-portes insensibles à l'humidité..."

- 3 ou 4 paumelles en acier inox, dont le nombre est à adapter selon le poids du vantail.
- Gâche inox et serrure bec de cane anti corrosion
- Béquillage en inox

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour les blocs-portes humides de la Salle d'Eau de l'ensemble des Chambres.

3.2.5 **FACADES DE GAINES TECHNIQUES**

3.2.5 1 **Blocs-portes de gaines techniques stratifiés EI30**

Fourniture, livraison sur le chantier et pose de blocs-portes formant façade de gaine technique à simple action EI30 (Coupe-Feu 1/2 heure), comprenant :

- Huisserie 4 faces en bois exotique, y compris accessoires de pose dans parois de différentes épaisseurs ; Livraison sur le chantier et mise à disposition du lot Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus.
- Porte à 1 vantail (suivant dimensions sur plan) à âme pleine de 40 mm d'épaisseur, à recouvrement, composée d'un cadre bois dur avec montants et traverses nécessaires, d'une âme pleine en panneaux de particules de bois agglomérés non tubulaires et de parements en fibres dures aux deux faces, revêtus de d'un parement prépeint sur la face intérieure et d'un parement stratifié sur la face extérieure de 9/10° d'épaisseur.
- Joint feu thermo-gonflants collé en usine sur chants et en partie haute du vantail (au battement, en traverse haute et basse et côté charnières).
- 4 paumelles minimum par vantail en acier, suivant le poids de chacun des vantaux.
- Ferrage par batteuse à carré, compris rosace inox sur face vue.
- Verrous à aiguilles haut et bas, sur vantail semi-fixe, compris gâche.

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

Coloris du revêtement stratifié au choix du Conducteur de travaux dans la gamme du fabricant.

L'ensemble du bloc-porte devra posséder un Procès-Verbal de classement feu.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les blocs-portes des gaines techniques à 1 vantail et à 2 vantaux.

3.2.6 **QUINCAILLERIE**

3.2.6.1 **SERRURES**

3.2.6.1 1 **Remplacement de serrure existante pour serrure de sûreté pêne dormant demi-tour à canon européen**

Remplacement de la serrure existante sur porte conservée, comprenant :

- Dépose soignée de la serrure existante, compris mise à disposition des services techniques du CHU ou évacuation.
- Fourniture et pose d'une serrure à larder de sûreté pêne dormant demi-tour monopoint à canon européen de type D 455 CFPF de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, comprenant un coffre en acier galvanisé d'axe 50 mm et de 150 mm de haut avec carré de 7 mm, pêne 1/2 tour et pêne dormant oblong à condamnation 2 tours, têtère et gâche peints

...Suite de "3.2.6.1 1 Remplacement de serrure existante pour serrure de ..."

époxy.

- Cylindre Européen à profilé double pour serrure à larder, série RADIAL NT de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, fourni avec 3 clés sur organigramme. Cylindre et goupilles de stator en acier inox anti-crochetage avec bouclier rotor en carbone de tungstène avec renforcement par barres anti-casse et jusqu'à 32 goupilles. Clé réversible de résistance à la torsion 13 N.m avec variation à triple reconnaissance et anneau bi-matière.
- Modification et adaptation de la serrure dans l'hubriserie et l'ouvrant existants pour recevoir la nouvelle serrure.

La serrure devra être conforme à la norme NF EN 12.209 et compatible au label CFPF pour portes à degré feu.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour le bloc-porte conservé n°60 de la Gaine K 037.

3.2.6.1 2 Remplacement de serrure existante pour serrure à larder bec de cane

Remplacement de la serrure existante sur porte conservée, comprenant :

- Dépose soignée de la serrure existante, compris mise à disposition des services techniques du CHU ou évacuation.
- Fourniture et pose d'une serrure à larder bec de cane monopoint de type D 452 CFPF de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, comprenant un coffre en acier galvanisé d'axe 50 mm et de 150 mm de haut avec carré de 7 mm, têtère et gâche peintes époxy.
- Modification et adaptation de la gâche dans l'hubriserie et l'ouvrant existants pour recevoir la nouvelle serrure.

L'entreprise devra le branchement de la ventouse électromagnétique sur l'alimentation laissée en attente par l'électricien pour la porte de la Cage d'Escalier.

La serrure devra être conforme à la norme NF EN 12.209 et compatible au label CFPF pour portes à degré feu.

Localisation :

*Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour les blocs-portes conservés :
- n°14 du Sas de la Cage d'Escalier 011,
- n°15 du local RIA 012.*

3.2.6.1 3 Serrure à larder bec de cane

Fourniture et pose d'une serrure à larder bec de cane monopoint de type D 452 CFPF de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, comprenant un coffre en acier galvanisé d'axe 50 mm et de 150 mm de haut avec carré de 7 mm, têtère et gâche peints époxy.

La serrure devra être conforme à la norme NF EN 12.209 et compatible au label CFPF pour portes à degré feu.

Localisation :

*Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la serrure des blocs-portes :
- n°17 de la Décontamination 014,
- n°38 de la Salle de Soins 026,
- n°59 et 61 des Locaux Lave-Bassins 040 et 043.*

3.2.6.1 4 **Serrure bec de cane à condamnation**

Fourniture et pose d'une serrure à larder bec de cane à condamnation monopoint de type D 453 CFPF de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, comprenant un coffre en acier galvanisé d'axe 50 mm et de 150 mm de haut avec carré de 7 mm, pêne oblong avec fouillot de condamnation en carré de 6 mm, têtère et gâche peints époxy.

La serrure devra être conforme à la norme NF EN 12.209 et compatible au label CFPF pour portes à degré feu.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la serrure des blocs-portes :

- n°54 de la Salle de Bains 038,

- n°56 du sanitaire 041.

3.2.6.1 5 **Serrure de sûreté pêne dormant demi-tour à canon européen**

Fourniture et pose d'une serrure à larder de sûreté pêne dormant demi-tour monopoint à canon européen de type D 455 CFPF de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, comprenant un coffre en acier galvanisé d'axe 50 mm et de 150 mm de haut avec carré de 7 mm, pêne 1/2 tour et pêne dormant oblong à condamnation 2 tours, têtère et gâche peints époxy.

Cylindre Européen à profilé double pour serrure à larder, série RADIAL NT de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, fourni avec 3 clés sur organigramme. Cylindre et goupilles de stator en acier inox anti-crochetage avec bouclier rotor en carbone de tungstène avec renforcement par barres anti-casse et jusqu'à 32 goupilles. Clé réversible de résistance à la torsion 13 N.m avec variation à triple reconnaissance et anneau bi-matière.

La serrure devra être conforme à la norme NF EN 12.209 et compatible au label CFPF pour portes à degré feu.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la serrure des blocs-portes :

- n°03 de la Réserve 002,

- n°04 du Bureau CCA 003,

- n°06 du Bureau Accueil des Familles 005,

- n°13 du Bureau IDE 009,

- n°16 du Bureau Cadre 013,

- n°39 de la Salle de Repos 028,

- n°50 et 52 des Bureaux Internes Externes 034 et 035,

- n°53 de la Lingerie 036,

- n°55 du Local Nettoyage 039,

- n°57 de l'Office Alimentaire 042.

3.2.6.2 **GARNITURES DE PORTES**

3.2.6.2 1 **Remplacement de garniture existante pour béquille simple sur plaques et plaque de propreté côté extérieur**

Remplacement de la garniture existante sur porte conservée, comprenant :

- Dépose soignée de la garniture existante, compris mise à disposition des services techniques du CHU ou évacuation.

- Fourniture et pose de garniture de porte en aluminium aspect inox avec carré à montage rapide, de type New York de la Sté HOPPE ou techniquement équivalent, comprenant :

- . sur un côté une béquilles simple à retour longueur 127 mm, avec ressort de rappel, solidarisée sur plaques et carrés à montage rapide de 7 mm, avec une plaque longue, arrondie de dimension 39 x 234 mm, pour béquille et serrure, avec fonction correspondant au type de serrure,
- . sur l'autre face, la contre-plaque longue de propreté aveugle Réf. 751082 ou 751730 de la

...Suite de "3.2.6.2 1 Remplacement de garniture existante pour béquille ..."

- Sté HOPPE ou techniquement équivalent, arrondie de dimension 38 x 234 mm, en aluminium de finition satiné argent, compris toutes sujétions de fixations,
- . piliers taraudés intégrés de fixation côté extérieur avec vis traversantes.
- Toutes adaptations nécessaires pour installation sur le vantail existant.

L'ensemble devra être conforme à la norme DIN EN 1906 : 37-0140U, de Grade 3. Résistance très élevée à la corrosion de Grade 4, selon la Norme EN 1670.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la garniture des blocs-portes conservés :

- n°14 du Sas de la Cage d'Escalier 011,
- n°15 du local RIA 012.

3.2.6.2 2 **Remplacement de garniture existante pour béquille double sur plaque**

Remplacement de la garniture existante sur porte conservée, comprenant :

- Dépose soignée de la garniture existante, compris mise à disposition des services techniques du CHU ou évacuation.
 - Fourniture et pose de garniture de porte en aluminium aspect inox avec carré à montage rapide, de type New York de la Sté HOPPE ou techniquement équivalent, comprenant :
 - . une paire de béquilles à retour longueur 127 mm, avec ressort de rappel, solidarisée sur plaques et carrés à montage rapide de 7 mm,
 - . une paire de plaques longues, arrondies de dimension 39 x 234 mm, pour béquilles et serrure, avec fonction correspondant au type de serrure,
 - . piliers taraudés intégrés de fixation côté extérieur avec vis traversantes,
 - . assemblage pour poignées libres et bagues de guidage sans entretien.
- Toutes adaptations nécessaires pour installation sur le vantail existant.

L'ensemble devra être conforme à la norme DIN EN 1906 : 37-0140U, de Grade 3. Résistance très élevée à la corrosion de Grade 4, selon la Norme EN 1670.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la garniture du bloc-porte conservé n° 60 de la Gaine K 037.

3.2.6.2 3 **Poignée de tirage pour portes de chambre**

Fourniture et pose d'une poignée de tirage pour porte des chambres avec contre-plaque, sans serrure, comprenant :

- sur une face côté chambre, la poignée de tirage de type Aileron - Modèle K532N de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, de 250 mm de long, en aluminium de finition anodisé argent, compris toutes sujétions de fixations invisibles,
- sur l'autre face côté circulation, la contre-plaque de propreté demi-lune de modèle PPD Alu de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, de 400 x 200 mm, en aluminium de finition satiné argent, compris toutes sujétions de fixations,
- une plaque borgne serrure.

Montage double par visserie à tête conique traversant la porte.

L'ensemble de la fixation ne devra pas altérer le PV de la porte.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la garniture des blocs-portes n°07, 10, 11, 19, 20, 23, 24, 27, 28, 31, 32, 35, 36, 41, 42, 45, 46 et 49 de l'ensemble des Chambres, y compris la Chambre PMR.

3.2.6.2 4 **Garnitures de portes en béquille double aluminium sur plaques type New York ou équivalent**

Fourniture et pose de garniture de porte en aluminium aspect inox avec carré à montage rapide, de type New York de la Sté HOPPE ou techniquement équivalent, comprenant :

- une paire de béquilles à retour longueur 127 mm, avec ressort de rappel, solidarisée sur plaques et carrés à montage rapide de 7 mm,
- une paire de plaques longues, arrondies de dimension 39 x 234 mm, pour béquilles et serrure, avec fonction correspondant au type de serrure,
- piliers taraudés intégrés de fixation côté extérieur avec vis traversantes,
- assemblage pour poignées libres et bagues de guidage sans entretien.

L'ensemble devra être conforme à la norme DIN EN 1906 : 37-0140U, de Grade 3. Résistance très élevée à la corrosion de Grade 4, selon la Norme EN 1670.

Localisation :

*Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la garniture de l'ensemble des blocs-portes neufs, **excepté** pour la porte des Chambres et de leurs Salle d'Eau et les portes DAS.*

3.2.6.2 5 **Garnitures de portes en béquille double aluminium sur rosace pour Salle d'Eau type Paris HCS ou équivalent**

Fourniture et pose de garniture de porte en aluminium aspect inox associant poignées et serrure en un système, de type Paris HCS - Gamme Duraplus de la Sté HOPPE ou techniquement équivalent, comprenant :

- une paire de poignée à retour longueur 145 mm, avec olive extérieure avec pastille de décondamnation et olive intérieure de condamnation intégrées,
- une paire de rosace, arrondies de Ø 62 mm, en polyamide avec filetage,
- une douille de pêne en aluminium avec filetage,
- un pêne silencieux en polyamide renforcé de fibre de verre,
- assemblage par douille de pêne et rosaces décoratives.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la garniture de la Salle d'Eau de l'ensemble des Chambres.

3.2.6.3 **BUTEES DE PORTES**

3.2.6.3 1 **Butées au droit de la béquille**

Fourniture et pose de butées de béquilles à fixation invisible, de modèle 4126 de la Sté Vachette ou techniquement équivalent, composées d'un socle en aluminium anodisé finition argent velours et d'un capuchon cache vis en élastomère, compris toutes sujétions de fixations sur parois de toute nature et renfort de cloison nécessaires. Diamètre 41 mm x Longueur 26 cm.

L'entreprise devra prévoir la pose des butées de portes sur une platine de 10 x 10 cm réalisée en stratifié massif de résines thermodurcissables et de décor intégré au cœur du panneau de 10 mm d'épaisseur. Coloris au choix du Conducteur de travaux.

Pose à hauteur de poignée dans l'axe du carré.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les butées derrière les bloc-portes ci-avant, suivant la nomenclature des portes intérieures.

3.2.6.4 FERME-PORTES

3.2.6.4 1 Ferme-portes avec bras compas TS83 Dorma

Fourniture et mise en œuvre de ferme-portes en applique à pignon et crémaillère avec bras à compas, de type TS 83 - Gamme ClassicLine de la Sté DORMA ou techniquement équivalent, comprenant :

- Transmission par pignon et crémaillère.
- Bras compas standard sans dispositif d'arrêt en position ouverte et comprenant rallonge d'axe si besoin.
- Freinage à l'ouverture réglable par valves et débrayable suivant le cas.
- Retardement réglable à la fermeture.
- Vitesse de fermeture réglable et entièrement contrôlée par valve, entre 180° et 13°.
- A-coup final réglable entre 13° et 0°.
- Ensemble réversible pour pose sur le dormant dans le cas d'une porte à deux vantaux.
- Valve de surpression.
- Compris plaque ou équerre de montage
- Dimension : 245 x 46 x 60 mm
- Force de fermeture EN 3-6

Ensemble compatible à un vantail de largeur inférieure à 1.40 m et possédant une homologation incendie (Coupe-feu et Pare-flammes).

Finition de l'ensemble au choix du Conducteur de travaux.

Le ferme-porte devra être conforme à la norme EN 1154 et conforme accessibilité PMR validé par le CNPP (< 50 N).

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour le ferme-porte du bloc-porte conservé n°14 du Sas 011 de la cage d'escalier.

3.2.6.4 2 Ferme-portes avec bras compas TS83 Dorma avec retardement à la fermeture

Fourniture et mise en œuvre de ferme-portes en applique à pignon et crémaillère avec bras à compas et retardateur à la fermeture, de type TS 83+DC/SV - Gamme ClassicLine de la Sté DORMA ou techniquement équivalent, comprenant :

- Transmission par pignon et crémaillère.
- Bras compas standard sans dispositif d'arrêt en position ouverte et comprenant rallonge d'axe si besoin
- Freinage à l'ouverture réglable par valves et débrayable suivant le cas.
- Retardement réglable à la fermeture à vitesse réglable, par 2 valves indépendantes selon 2 plages successives (180° à 15° puis à l'à-coup final de 15° à 0°).
- Vitesse de fermeture réglable et entièrement contrôlée par valve, entre 180° et 13°.
- A-coup final réglable entre 13° et 0°.
- Ensemble réversible pour pose sur le dormant dans le cas d'une porte à deux vantaux.
- Valve de surpression.
- Compris plaque ou équerre de montage
- Dimension : 245 x 46 x 60 mm
- Force de fermeture EN 3-6

Ensemble compatible à un vantail de largeur inférieure à 1.40 m et possédant une homologation incendie (Coupe-feu et Pare-flammes).

Finition de l'ensemble au choix du Conducteur de travaux.

...Suite de "3.2.6.4 2 Ferme-portes avec bras compas TS83 Dorma avec reta..."

Le ferme-porte devra être conforme à la norme EN 1154 et conforme accessibilité PMR validé par le CNPP (< 50 N).

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour le ferme-porte des blocs-portes :

- n°03 de la Réserve 002,

- n°53 de la Lingerie 036.

3.2.6.4 3 **Ferme-portes avec bras à glissière TS92 Dorma**

Fourniture et mise en œuvre de ferme-portes en applique à came et contre-piston avec bras à glissière, de type TS 92 - Gamme Design Contur de la Sté DORMA ou techniquement équivalent, comprenant :

- Transmission par came et contre-piston à l'ouverture rapidement dégressif.
- Bras à glissière anti-vandalisme sans dispositif d'arrêt mécanique, comprenant bras, glissière, coulisseau, vis de fixation, et embouts.
- Freinage hydraulique à l'ouverture réglable.
- Retardement réglable à la fermeture.
- Vitesse de fermeture réglable et entièrement contrôlée par valve, entre 180° et 15°
- A-coup final réglable entre 15° et 0°.
- Console de montage avec groupe de perçage universel.
- Ensemble réversible pour pose sur le dormant dans le cas d'une porte à deux vantaux.
- Valve de surpression.
- Compris plaque de montage
- Dimension : 281 x 47 x 65 mm
- Force de fermeture EN 2-4

Ensemble compatible à un vantail de largeur inférieure à 1.10 m et possédant une homologation incendie (Coupe-feu et Pare-flammes).

Finition de l'ensemble au choix du Conducteur de travaux.

Le ferme-porte devra être conforme à la norme EN 1154 et conforme accessibilité PMR validé par le CNPP (< 50 N).

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour le ferme-port des blocs-portes :

- n°04 du Bureau CCA 003,

- n°06 du Bureau Accueil des Familles 005,

- n°13 du Bureau IDE 009,

- n°16 du Bureau Cadre 013,

- n°17 de la Décontamination 014,

- n°38 de la Salle de Soins 026,

- n°39 de la Salle de Pause 028,

- n°50 et 52 des Bureaux Internes Externes 034 et 035,

- n°55 du Local Nettoyage 039,

- n°56 du Sanitaire 041,

- n°57 de l'Office Alimentaire 042.

- n°59 et 61 des Lave-Bassins 040 et 043.

3.2.6.4 4 **Ferme-portes avec bras à glissière TS93 Dorma à blocage**

Fourniture et mise en œuvre de ferme-portes en applique à came et contre-piston avec bras à glissière et dispositif d'arrêt mécanique, de type TS 93 RF - Gamme Design Contur de la Sté DORMA ou techniquement équivalent, comprenant :

- Transmission par came et contre-piston à l'ouverture rapidement dégressif.
- Bras à glissière anti-vandalisme sans dispositif d'arrêt mécanique, comprenant bras, glissière, coulisseau, vis de fixation, et embouts.

...Suite de "3.2.6.4 4 Ferme-portes avec bras à glissière TS93 Dorma à bl..."

- Freinage hydraulique à l'ouverture réglable.
- Dispositif d'arrêt réglable entre 75° et 150° environ et facilement débrayable.
- Retardement réglable à la fermeture.
- Vitesse de fermeture réglable et entièrement contrôlée par valve, entre 180° et 7°
- A-coup final réglable entre 7° et 0°.
- Console de montage avec groupe de perçage universel.
- Ensemble réversible pour pose sur le dormant dans le cas d'une porte à deux vantaux.
- Valve de surpression.
- Compris plaque de montage.
- Dimension : 275 x 60 x 53 mm.
- Force de fermeture EN 2-5 ou 5-7.

Ensemble compatible à un vantail de largeur inférieure à 1.60 m et possédant une homologation incendie (Coupe-feu et Pare-flammes).

Finition de l'ensemble au choix du Conducteur de travaux.

Le ferme-porte devra être conforme à la norme EN 1154 et conforme accessibilité PMR validé par le CNPP (< 50 N).

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour le ferme-porte des blocs-portes n°07, 10, 11, 19, 20, 23, 24, 27, 28, 31, 32, 35, 36, 41, 42, 45, 46 et 49 de l'ensemble des chambres.

3.2.6.4 5 Ferme-portes avec bras à glissière TS93 Dorma avec retardement à la fermeture

Fourniture et mise en œuvre de ferme-portes en applique à came et contre-piston avec bras à glissière et retardateur à la fermeture, de type TS 93 - Gamme Design Contur de la Sté DORMA ou techniquement équivalent, comprenant :

- Transmission par came et contre-piston à l'ouverture rapidement dégressif.
- Bras à glissière anti-vandalisme sans dispositif d'arrêt mécanique, comprenant bras, glissière, coulisseau, vis de fixation, et embouts.
- Freinage hydraulique à l'ouverture réglable.
- Retardement réglable à la fermeture.
- Retardement réglable à la fermeture à vitesse réglable.
- Vitesse de fermeture réglable et entièrement contrôlée par valve, entre 180° et 7°
- A-coup final réglable entre 7° et 0°.
- Console de montage avec groupe de perçage universel.
- Ensemble réversible pour pose sur le dormant dans le cas d'une porte à deux vantaux.
- Valve de surpression.
- Compris plaque de montage
- Dimension : 275 x 60 x 53 mm
- Force de fermeture EN 2-5 ou 5-7

Ensemble compatible à un vantail de largeur inférieure à 1.60 m et possédant une homologation incendie (Coupe-feu et Pare-flammes).

Finition de l'ensemble au choix du Conducteur de travaux.

...Suite de "3.2.6.4 5 Ferme-portes avec bras à glissière TS93 Dorma avec..."

Le ferme-porte devra être conforme à la norme EN 1154 et conforme accessibilité PMR validé par le CNPP (< 50 N).

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour le ferme-porte du bloc-porte n°54 de la Salle de Bains 038.

3.2.6.5 **DIVERS**

3.2.6.5 1 **Dépose et repose d'une ventouses électromagnétiques asservies en linteau**

Dépose soignée d'un linteau ventouse associé à un contrôle d'accès, protection et stockage durant les travaux et repose au droit du bloc-porte neuf.

Montage du boîtier sur angle de montage L réglable fixée sur l'huissérie du bloc-porte en linteau.

Montage de la contre-plaque sur angle de montage Z réglable fixée sur l'ouvrant du bloc-porte en partie haute.

Inclus toutes sujétions de renfort et de pose sur un support fixe.

Raccordement par le lot sécurité incendie.

L'entreprise devra se mettre en relation avec l'entreprise du Lot Electricité Courants Faibles.

Nota : L'implantation des ventouses électromagnétique devra permettre un passage intégral sous l'huissérie du bloc-porte.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la ventouse électromagnétique en linteau associée au contrôle d'accès au droit du bloc-porte n°38 de la Salle de Soins 026.

3.2.6.5 2 **Ventouses électromagnétiques asservies**

Fourniture et mise en œuvre de ventouses électromagnétiques asservies au système de sécurité incendie, fonctionnant en 24 volts par rupture de tension, avec contre-plaque orientable.

Compris bras support de ventouse si nécessaire, avec 2 platines de dimensions adaptées à la ventouse et au support et un profilé tubulaire de longueur adapté au bon fonctionnement des ventouses.

Selon les cas, les ventouses seront positionnées en partie basse des portes, avec tous équipements adaptés.

Inclus toutes sujétions de renfort et de pose sur un support fixe.

Raccordement par le lot sécurité incendie.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la ventouse du bloc-porte n°57 de l'Office Alimentaire 042.

3.2.6.5 3 **Ventouses électromagnétiques asservies en linteau**

Fourniture et mise en œuvre d'une ventouse électromagnétique en linteau de type aP - Réf. EF335CTC de la Sté BSW SECURITY ou techniquement équivalent, asservie au système de sécurité incendie et de contrôle d'accès et fonctionnement avec contact REED.

La ventouse est équipée d'un boîtier aluminium et d'une contre-plaque avec borne de raccordement.

Montage du boîtier sur angle de montage L réglable fixée sur l'huissérie du bloc-porte en linteau.

...Suite de "3.2.6.5.3 Ventouses électromagnétiques asservies en linteau..."

Montage de la contre-plaque sur angle de montage Z réglable fixée sur l'ouvrant du bloc-porte en partie haute.

Inclus toutes sujétions de renfort et de pose sur un support fixe.

Raccordement par le lot sécurité incendie.

Caractéristiques techniques :

- Dimensions du boîtier : 250 x 48 x 28 mm
- Dimensions de la contre-plaque : 185 x 38 x 13 mm
- Force de rétention : 250 kg
- Tension : 12/24 VDC réversible
- Courant absorbé : 470 mA/235 mA
- Protection : IP42

Nota : L'implantation des ventouses électromagnétique devra permettre un passage intégral sous l'hubriserie du bloc-porte.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la ventouse en linteau du bloc-porte n° 14 du Sas de la Cage d'escalier 011.

3.2.7 **HABILLAGES**

3.2.7.1 **Plaques de protection de portes en PVC**

Fourniture et pose de plaques de protection des 1/2 portes en PVC rigide antibactérien coloré dans la masse et légèrement grainé, de 2 mm d'épaisseur, de type 1/2 porte droite Décochoc de la Sté SPM ou techniquement équivalent, collées en partie basse sur 1 ou 2 faces du vantail de porte par double encollage à la colle acrylique.

Dimensions : 1.00 m Ht. x largeur du vantail

Classement au feu : B-S2, d0 (M1)

Teinte au choix du Conducteur de travaux dans la gamme du fabricant.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et suivant la nomenclature des portes intérieures, pour les plaques de protection des bas de portes :

. sur 1 face, pour les portes :

- n°01 et 02 de part et d'autre du Sas d'entrée d'Aile 001,
- n°04 du Bureau CCA 003,
- n°06 du Bureau Accueil des Familles 005,
- n°13 du Bureau IDE 009,
- n°14 du Sas de la Cage d'escalier 011,
- n°15 du RIA,
- n°16 du Bureau Cadre 013,
- n°39 de la Salle de Pause 028,
- n°50 et 52 des Bureaux Internes Externes 034 et 035,
- n°54 de la Salle de Bains 038,
- n°56 du Sanitaire 040,
- n°59 et 61 des 2 Lave-bassins 041 et 043,
- n°60 de la Gaine K 037,

. sur 2 faces, pour les portes :

- n°03 de la Réserve 002,
- n°07, 10, 11, 19, 20, 23, 24, 27, 28, 31, 32, 35, 36, 41, 42, 45, 46 et 49 de l'ensemble des Chambres, y compris la Chambre PMR,
- n°17 de la Décontamination 014,
- n°38 de la Salle de Soins 026,
- n°53 de la Lingerie 036,

...Suite de "3.2.7 1 Plaques de protection de portes en PVC..."

- n°55 du Local Nettoyage 039,
- n°57 de l'Office Alimentaire 042.

3.2.7 2 **Protection des chants de portes**

Fourniture et pose de plaques de protection des chants de portes en aluminium laqué, de la Sté Malerba ou techniquement équivalent, fixées sur toute la hauteur du vantail sur les 2 chants (côté paumelles et serrure).

Teinte au choix du Conducteur de travaux dans la gamme du fabricant.

Localisation :

Suivant plan architectural projet et suivant la nomenclature des portes intérieures, pour la protection des chants de portes :

- . sur 1 chant des vantaux de portes :
 - n°01 et 02 de part et d'autre du Sas d'entrée d'Aile 001,
- . sur 2 chants du vantail de portes :
 - n°03 de la Réserve 002,
 - n°07, 10, 11, 19, 20, 23, 24, 27, 28, 31, 32, 35, 36, 41, 42, 45, 46 et 49 de l'ensemble des Chambres, y compris la Chambre PMR,
 - n°17 de la Décontamination 014,
 - n°38 de la Salle de Soins 026,
 - n°53 de la Lingerie 036,
 - n°55 du Local Nettoyage 039,
 - n°57 de l'Office Alimentaire 042,
 - n°59 et 61 des 2 Lave-bassins 040 et 043.

3.3 **CHASSIS ET ENSEMBLES MENUISES VITRES**

3.3.1 **CHASSIS BOIS VITRES**

3.3.1 1 **Châssis fixe bois vitré EI30 avec store vénitien intégré**

Fourniture et mise en œuvre de châssis fixes vitrés EI30 avec store intégré, comprenant :

- Cadre périphérique en bois dur exotique à vernir, adapté à l'épaisseur de la cloison, avec traverses et montants intermédiaires si nécessaire, et feuillures pour recevoir les vitrages, compris toutes sujétions de fixations dans cloison. Implantation et scellement à la charge du lot Plâtrerie - Cloisons sèches.
- Double vitrage comprenant deux glaces claires de sécurité, type PYROBEL 16 (EI30) ou techniquement équivalent, avec parecloses en bois clouées, avec :
 - . un vitrage démontable pour l'entretien du store (coté défini par le Conducteur de travaux),
 - . un vide entre les deux vitrages permettant la mise en place du store,
 - . tous les joints périphériques nécessaire, afin de respecter le degré feu de l'ensemble,
- Store vénitien en aluminium thermolaqué MO, intégré dans le vide entre les 2 vitrages, occultant l'intégralité du vitrage, composé de :
 - . une ossature primaire métallique comprenant fixations pour suspension du coffre en partie haute,
 - . un tablier en lames d'aluminium, de 15 mm de large, laqué blanc,
 - . des câbles en inox latéraux pour le maintien tendu des lames.
 - . l'orientation des lames par boutons situés de part et d'autre du châssis.
- La prestation comprendra tous joints d'habillage et tout élément terminal d'angles et de pivots.
- Inclus toutes les sujétions de fixations, tout traitement des rives visibles.

...Suite de "3.3.1 1 Châssis fixe bois vitré EI30 avec store vénitien i..."

Classement au feu avec PV à fournir au Conducteur de travaux.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les châssis fixes :

- de la salle de soins 026,
- de la salle de pause 028,
- entre la salle de soins 026 et la salle de pause 028.

3.4 **PROTECTIONS**

3.4.1 **MAINS COURANTES**

3.4.1 1 **Mains courantes PVC de l'Aile**

Fourniture et pose de mains courantes ronde gainées PVC de type Escort de la Sté SPM ou techniquement équivalent, comprenant :

- des supports galbés autobloquants de 55 mm en aluminium anodisé satiné argent, fixés tous les 0.80 m. sur cloisons par vis et chevilles, y compris renforts mis en place dans les cloisons,
- une main courante ronde de 40 mm de diamètre en profilé aluminium recouvert d'une gaine en PVC lisse coloré dans la masse avec traitement antibactérien, avec gorge basse dans laquelle viennent se bloquer les supports ci-avant et les accessoires,
- compris tous accessoires nécessaires (embouts retournant aux murs, bouchons ronds ou plats, angles internes et externes à 90° ou sur mesure de 90 à 165°), manchonnés dans le profilé à l'aide de vis de blocage et équipés de joints bactéricides,
- compris système à démontage rapide par clavettes et coudes articulés Rapid'Access, permettant l'accès aux gaines techniques tout en assurant la continuité de la main courante.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Diamètre : 40 mm.
- Encombrement : 80 mm.
- Distance mur/main courante : 40 mm.
- Classement au feu : B-s2, d0 - M1.

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Nota : L'entreprise devra prévoir tous les accessoires et réalisations nécessaires afin d'être en conformité avec la Circulaire Interministérielle (n° DGUHC 2007-53 du 30/11/2007) relative à l'accessibilité.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les mains courantes d'un côté des circulations (droite depuis entrée), excepté dans le sas, y compris parties démontables devant gaines techniques.

3.4.1 2 **Mains courantes PVC du Noyau**

Fourniture et pose de mains courantes trilobées gainées PVC de type Linea'Touch + gainée PVC de la Sté SPM ou techniquement équivalent, comprenant :

- des supports autobloquants renforcés de 80 mm en aluminium anodisé satiné argent, avec 2 points de fixation tous les 0.80 m. sur cloisons par vis et chevilles, y compris renforts mis en place dans les cloisons,
- une main courante en profilé continu en aluminium de 5 mm d'épaisseur avec closoir en partie basse, recouvert d'un profilé en PVC lisse coloré dans la masse de 1.5 mm d'épaisseur avec traitement antibactérien, avec gorge basse dans laquelle viennent se bloquer les supports ci-

...Suite de "3.4.1 2 Mains courantes PVC du Noyau..."

avant et les accessoires et se clipser un closoir,
- compris tous accessoires de finition nécessaires (embouts retournant aux murs, bouchons plats ou biseauté, angles internes et externes à 90° ou sur mesure de 90 à 160°), manchonnés dans le profilé à l'aide de vis de blocage et équipés de joints bactéricides,
- compris système à démontage rapide par clavettes et coudes articulés Rapid'Access, permettant l'accès aux gaines techniques tout en assurant la continuité de la main courante.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Largeur : section progressive de 28 à 40 mm.
- Hauteur : 42 mm.
- Encombrement : 80 mm.
- Distance mur/main courante : 40 mm.
- Classement au feu : B-s2, d0 - M1.

Teinte : Ardoise 0033.

Nota : L'entreprise devra prévoir tous les accessoires et réalisations nécessaires afin d'être en conformité avec la Circulaire Interministérielle (n° DGUHC 2007-53 du 30/11/2007) relative à l'accessibilité.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les mains courantes d'un côté dans la Circulations N/CI/027 avec retour sur la Circulation N/CI/024, dans la zone de chantier du Noyau.

3.4.2 **PROTECTIONS MURALES**

3.4.2 1 **Panneaux de protection murale PVC, type ProtectWall ou équivalent**

Fourniture et pose de panneaux en lés de protection murale et d'habillage en PVC hétérogène compact avec une finition de surface antibactérienne, de 1,5 mm d'épaisseur, de type ProtectWALL de la Sté TARKETT ou techniquement équivalent.

Le revêtement est doté d'une couche d'usure transparente d'une épaisseur de 0,35 mm, non chargée, du groupe d'abrasion T, d'un décor issu d'une impression haute précision, d'une couche intermédiaire et d'une couche d'envers pour une résistance maximum aux impacts. Pose par collage avec le mastic-colle du fabricant et réalisation de joints thermosoudés antibactériens entre lés et entre lés et plinthes.

Pose en partie basse du mur, au-dessus du relevé en plinthe.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Dimension lés : 2.00 x 20.00 m
- Epaisseur : 1,5 mm
- Classement au feu : B-s2, d0 - M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Le revêtement devra bénéficier d'un traitement de surface polyuréthane photoréticulé avec particules d'alumine TopClean XP, hautement résistant à l'abrasion, aux rayures, et aux taches. Selon la norme NF EN 12956, le revêtement sera lessivable et brossable. Selon la norme NF EN 259-2, le revêtement sera résistant à l'impact. Selon la norme NF EN ISO 26987, le revêtement offrira une excellente résistance aux taches et

...Suite de "3.4.2 1 Panneaux de protection murale PVC, type ProtectWal..."

aux produits chimiques.

Selon la norme NF EN 13501-1, le revêtement sera classé B-s2.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les protections de soubassement des Circulations et de part et d'autre du sas d'entrée d'Aile 001.

3.4.2 2

Panneaux de protection murale PVC, type Decochoc ou équivalent

Fourniture et pose de panneaux de protection murale et d'habillage en PVC avec une finition de surface grainée antibactérienne, coloré dans la masse de 2 mm d'épaisseur, de type Decochoc de la Sté SPM ou techniquement équivalent, compris joints thermosoudés antibactériens entre panneaux et entre panneaux et plinthes et fixation par collage avec le mastic-colle du fabricant.

Pose en partie basse du mur, au-dessus du relevé en plinthe.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Dimension panneaux : 3.00 x 1.30 m
- Epaisseur : 2 mm
- Classement au feu : B-s2, d0 - M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Le niveau de décontamination atteint doit permettre l'utilisation du panneau dans les zones les plus sensibles en terme infectieux (Secteur IV selon l'Institut Pasteur). La résistance du panneau aux produits chimiques et aux taches doit avoir été prouvée selon la norme ISO 26987 sur les produits de nettoyage usuels. L'aptitude à la décontamination nucléaire selon la norme ISO 8690 doit être excellente.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les protections :

. sur 0.60 m ht au droit des plans de travail et paillasse, dans :

- la Décontamination 014, au droit de la paillasse,
- la Salle de Pause 028, derrière l'évier sur la largeur du pan de mur,
- le local Nettoyage 039, au droit de la paillasse,

. sur 1.30 m ht, dans :

- l'ensemble des Chambres, sur tout le pan de mur en pied de lit et sur les cloisons de la Salle d'Eau,
- la Salle de Soins 026, au droit du lavabo,
- les 2 Laves-Bassins 040 et 043, au droit du lavabo et autour du lave-bassin,
- le Sanitaire 041, au droit du lavabo,
- l'Office Alimentaire 042,

. sur 1.60 m ht, dans :

- l'ensemble des Chambres, sur la hauteur en-dessous de la gaine tête de lit, sur tout le pan de mur,
- . sur toute la hauteur, dans :*
- l'alcôve de la Circulation 048 (devant la Salle de Soins 025).

3.4.2 3

Panneaux de protection murale PVC de type Décotrend ou équivalent

Fourniture et pose de panneaux de protection murale et d'habillage en PVC rigide avec une finition de surface antibactérienne d'aspect fini métal, coloré dans la masse de 2 mm d'épaisseur, de type Décotrend de la Sté SPM ou techniquement équivalent, compris joints thermosoudés antibactériens entre panneaux et entre panneaux et plinthes, fixation par collage avec le mastic-colle du fabricant et profil de finition haute type Fin'Color J de la Sté SPM ou techniquement équivalent.

Pose en basse du mur, au-dessus du relevé en plinthe.

...Suite de "3.4.2 3 Panneaux de protection murale PVC de type Décotren..."

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Dimension panneaux : 3.00 x 1.30 m
- Epaisseur : 2 mm
- Classement au feu : B-s2, d0 - M1

Teinte panneau : Alu brossé 0050.

Teinte profilé de finition : Ardoise 0033.

La résistance du panneau aux produits chimiques et aux taches doit avoir été prouvée selon la norme ISO 26987 sur les produits de nettoyage usuels. L'aptitude à la décontamination nucléaire selon la norme ISO 8690 doit être excellente.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les protections sur 1.30 m ht, dans la zone de chantier du Noyau, excepté au droit des protections de portes coulissantes en tôle.

3.4.2 4 Habillages démontable des bâtis-soutres en stratifié massif

Fourniture et mise en œuvre d'un habillage entre le bâti-soutre et la cuvette WC, réalisé en 3 panneaux démontables stratifiés massif de 8 mm d'épaisseur, de la Sté TRESPA ou techniquement équivalent, conforme à la norme européenne EN 438, constitués de résines thermodurcissables et de décor intégré au cœur du panneau, compris visserie inox et fixations adaptées au support, selon les préconisations du fabricant.

Teintes suivant le nuancier stratifié massif du fabricant, au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard.

Nota : Les dimensions et le nombre de panneaux devront permettre un démontage partiel et une exploitation aisée.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour l'habillage derrière la cuvette suspendue des WC, dans la Salle d'Eau de l'ensemble des Chambres.

3.4.2 5 Habillages démontable des bâtis-soutres pour WC à chasse à bascule, en stratifié massif

Fourniture et mise en œuvre d'un habillage entre le bâti-soutre et la cuvette WC, réalisé en 2 panneaux démontables stratifiés massif de 8 mm d'épaisseur, de la Sté TRESPA ou techniquement équivalent, conforme à la norme européenne EN 438, constitués de résines thermodurcissables et de décor intégré au cœur du panneau, compris visserie inox et fixations adaptées au support, selon les préconisations du fabricant.

L'entreprise devra la réalisation soignée du percement compatible avec la plaque de commande du WC à chasse à bascule sur bâti-soutre. Pour cela, elle devra se mettre en rapport avec l'entreprise du lot Plomberie - Sanitaires.

Teintes suivant le nuancier stratifié massif du fabricant, au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard.

...Suite de "3.4.2 5 Habillages démontable des bâtis-supports pour WC à..."

Nota : Les dimensions et le nombre de panneaux devront permettre un démontage partiel et une exploitation aisée.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour l'habillage derrière la cuvette suspendue du WC, dans le Sanitaire 041.

3.4.2 6 **Habillages de renfort des lavabos en stratifié massif**

Fourniture et mise en œuvre d'un habillage de renfort derrière les lavabos, réalisé en panneau stratifié massif de 8 mm d'épaisseur, de la Sté TRESPA ou techniquement équivalent, conforme à la norme européenne EN 438, constitués de résines thermodurcissables et de décor intégré au cœur du panneau, compris visserie inox et fixations adaptées au support, selon les préconisations du fabricant.

Teintes suivant le nuancier stratifié massif du fabricant, au choix du Conducteur de travaux dans la gamme standard du fabricant.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour l'habillage derrière les lavabos, dans :

- la Salle d'Eau de l'ensemble des Chambres,*
- la Salle de Soins 026,*
- la Salle d'Eau PMR de la Chambre 029,*
- la Salle de Bains 038,*
- les Lave-Bassins 040 et 043,*
- le Sanitaire 041.*

3.4.2 7 **Protection d'angle PVC**

Fourniture et pose de cornières de protection d'angle en PVC lisse antibactérien coloré dans la masse de 2 mm d'épaisseur, de type Profila 50 (angles à 90°) ou Protecta 2 (angles de 70° à 135°) de la Sté SPM ou techniquement équivalent, compris fixation par 2 bandes d'adhésives-mousse double face et renfort de collage avec le mastic-colle du fabricant.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Largeur d'ailes Profila 50 : 50 mm
- Largeur d'ailes Protecta 2 : 60 mm
- Epaisseur : 2 mm
- Classement au feu : B-s2,d0 - M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour la protection des angles de l'ensemble des locaux de la zone de chantier, excepté dans la Salle d'Eau de l'ensemble des Chambres et dans la Salle de Bains 038.

3.4.2 8 **Protection d'angle PVC du Noyau**

Fourniture et pose de cornières adhésives flexibles de protection d'angle en PVC lisse antibactérien coloré dans la masse de 1 à 3 mm d'épaisseur, de type Linea'Flex de la Sté SPM ou techniquement équivalent, avec sa partie centrale composée d'un bouchon à angle variable et de deux amortisseurs de renfort absorbeurs de chocs, avec bouchon d'about, compris fixation par 2 bandes d'adhésives-mousse double face et renfort de collage avec le mastic-colle du fabricant.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

...Suite de "3.4.2 8 Protection d'angle PVC du Noyau..."

Caractéristiques techniques :

- Largeur d'ailles : 45 mm
- Angle variable : 80° à 115°
- Epaisseur : 1 à 3 mm
- Classement au feu : B-s2,d0 - M1

Teinte au choix du Conducteur de travaux dans la gamme standard du fabricant, et dito la partie déjà réhabilitée du Noyau.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les protections d'angles sortants de 1.50 m ht, dans la zone de chantier du Noyau.

3.4.2 9

Pare-chocs PVC

Fourniture et pose de pare-chocs arrondis en PVC lisse antibactérien avec rainures décoratives, coloré dans la masse de 3 mm d'épaisseur, de type Impact de la Sté SPM ou techniquement équivalent, constitué d'un profilé de 30 mm d'épaisseur à clipper sur des supports en aluminium antichoc.

Montage par clippage sur clips en aluminium tous les 0,75 m.

Compris tous accessoires de finition par des embouts, des angles externes et internes à 90° et des pièces de raccordement en aluminium.

Pose en partie médiane du mur (200 mm de haut) à 0,80 m du sol pour une protection à mi-mur ou au-dessus des plinthes (120 mm de haut) pour une protection en partie basse.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Epaisseur fini : 30 mm.
- Classement au feu : B-s2,d0 - M1.

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les protections pare-chocs :

- de 120 mm ht, au-dessus des plinthes de part et d'autre des Circulations et du Sas d'entrée d'Aile 001,
- de 120 mm ht, de part et d'autre de la Circulation N/Ci/022 et du côté opposé à la main courante dans les Circulations N/Ci/024 et N/Ci/027, dans la zone de travaux du Noyau,
- de 200 mm ht, en parois opposées des mains courantes, sur un côté des Circulations et de part et d'autre du Sas d'entrée d'Aile 001.

3.4.2 10

Lisse de protection murale PVC

Fourniture et pose d'une lisse de protection murale en PVC lisse antibactérien avec rainures décoratives, coloré dans la masse de 2,5 mm d'épaisseur, de type contact de la Sté SPM ou techniquement équivalent, compris fixation par 2 bandes d'adhésives-mousse double face et renfort de collage avec le mastic-colle du fabricant.

Pose en partie médiane du mur au droit des dossiers de chaises.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Epaisseur : 2,5 mm

...Suite de "3.4.2 10 Lisse de protection murale PVC..."

- Classement au feu : B-s2,d0 - M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les lisses de protection sur les parois devant les sièges de la zone d'Attente 004.

3.5 **HABILLAGES**

3.5 1 **Champlat en PVC**

Habillage du joint de jonction entre les cloisons neuves et le plancher haut béton existant, par champlats en PVC, compris toutes sujétions de fixations et d'étanchéité.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les champlats de jonction entre les cloisons neuves et le plancher haut béton existant, devant les menuiseries extérieures des locaux.

3.5 2 **Couvre-joints de dilatation en PVC**

Habillage des joints de dilatation par couvre-joints en PVC, comprenant :

- la pose des couvre-joints en montage rapporté en PVC avec clips de fixation en acier inoxydable, de largeur adapté au joint de dilatation existant, de gamme W pour murs et plafonds de la Sté COUVRANEUF CS FRANCE ou techniquement équivalent, Chaque élément sera toujours d'une seule longueur.
 - le remplissage du fond de joint par bourrage d'un cordon gonflant EI120 - Coupe-feu 2 heures de type Vedafeu de la Sté VEDA FRANCE ou techniquement équivalent, classé au feu M1 et conservant ses qualités de compression et de dilatation dans le temps.
 - l'étanchéité à l'air par joints en silicone de 1ère catégorie. Le cordon sera enfoncé dans le joint, tenu et protégé par un joint silicone, en conservant une réservation d'environ 1 cm pour la mise en place du couvre-joint.
- Chaque élément sera toujours d'une seule longueur.

Nota :

- Une plaque de protection des joints de dilatation horizontaux en plancher haut a été réalisée par le Lot Désamiantage.
- La présente entreprise devra les couvre-joints de dilatation verticaux sur la hauteur des parois jusqu'au plancher haut et les couvre-joints de dilatation horizontaux au droit des plafonds.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, au droit de l'ensemble des joints de dilatation verticaux en parois et horizontaux sous plancher haut et eu droit des ouvertures.

3.5 3 **Profilé en U d'about de cloison en PVC**

Habillage de l'about de cloison par un profilé en U en PVC, compris toutes sujétions de fixations et d'étanchéité.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour l'habillage d'about de cloison en U, dans la Salle de Bains 038.

3.6 **AGENCEMENTS**

3.6.1 **PLACARDS**

3.6.1.1 **Portes de placard**

3.6.1.1.1 **Portes de placard coulissantes stratifiées en applique**

Fourniture et pose de portes de placard coulissantes en applique devant cloison, sur socle de 10 cm de haut, comprenant :

- un rail de suspension et cache en partie haute, avec suspension à galets pourvue d'un réglage à accès déporté,
- un rail de guidage en partie basse, fixé sur la tête de la cloison basse à 10 cm du sol fini,
- une porte en panneau en aggloméré de bois de 22 mm d'épaisseur, revêtu de stratifié aux 2 faces et sur chants,
- un coffre formant cache avec retours et dessus, en mélaminé,
- un filer d'arrêt en panneau en aggloméré de bois, revêtu de stratifié aux 2 faces et sur chants, avec coussinets anti-chocs,
- compris toutes fournitures, sujétions et façons.

Finition au choix du Conducteur de travaux.

La manœuvre de la porte coulissante devra être silencieuse et tous les mécanismes et roulements de première qualité.

Des plans et un prototype devront être validés par le Maître d'ouvrage avant toutes réalisation.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour la porte du placard de la chambre 020.

3.6.1.2 **Aménagement de placards**

3.6.1.2.1 **Aménagements de placards de chambre**

Fourniture et réalisation d'un aménagement de placard, comprenant :

- 2 étagères en mélaminé blanc (chants compris) de 22 mm avec supports et toutes sujétions de fixations dans parois de toute nature,
- 1 tringle penderie chromée, fixée perpendiculairement en sous-face de l'étagère basse, compris crochets de suspente,
- toutes coupes et ajustages nécessaires à une parfaite finition de l'ensemble,
- compris toutes fournitures, sujétions et façons.

Nota : Les panneaux mélaminés rayés ou ébréchés seront éliminés et remplacés.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour l'aménagement du placard de la chambre 020.

3.6.1.3 **Meubles placard suspendus**

3.6.1.3.1 **Meuble placard suspendu 2 lits pour chambre**

Fourniture, réalisation et pose d'un meuble placard suspendu pour 2 lits dans chambre avec 2 coffres, comprenant :

- la structure du meuble placard suspendu formant 2 coffres (façades, rives, joues, fond, haut, bas, renforts, séparatifs, ...), entièrement réalisé en panneaux de particules de bois agglomérées de 19 mm d'épaisseur, revêtus aux 2 faces de stratifié (coloris au choix du Maître d'ouvrage), tous les chants vus plaqués stratifié (dans le coloris du meuble), compris toutes

...Suite de "3.6.1.3 1 Meuble placard suspendu 2 lits pour chambre..."

- sujétions de fixations dans parois de toute nature,
- tous renforts nécessaires dans les cloison du lot "Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus",
- les 2 portes à 1 vantail ouvrant à la française, mises en place pour chacun des coffres mais n'ouvrant pas sur la même façade, en panneau en aggloméré de bois de 22 mm d'épaisseur, revêtus de stratifié aux 2 faces et sur chants, compris coussinets anti-chocs translucides,
- les charnières en acier, nombre à déterminer suivant le poids de chaque vantail,
- les poignées de meuble en aluminium anodisé et aimants adaptés au poids de chaque porte,
- un aménagement intérieur identique dans chacun des 2 coffres, composé :
 - . de 2 étagères en mélaminé (chants compris) de 22 mm avec supports et fixations dans structure ci-avant,
 - . d'une tringle penderie chromée pour penderie, fixée perpendiculairement en sous-face de l'étagère haute, compris crochets de suspension,
- toutes coupes et ajustages nécessaires à une parfaite finition de l'ensemble,
- compris toutes fournitures, sujétions et façons.

Finition au choix du Conducteur de travaux.

La manœuvre des 2 portes devra être silencieuse et tous les ferrages de première qualité. Des plans et un prototype devront être validés par le Maître d'ouvrage avant toutes réalisations.

Nota :

- Les meubles seront livrés en cours de chantier afin de permettre les différents raccordements. Le titulaire du présent lot prévoira dans son offre la protection intégrale de chaque meuble afin d'éviter les chocs, il en sera responsable jusqu'aux levées de réserves. Le meuble devra être, à la réception du chantier, entièrement neuf et non rayé.
- Les meubles seront mis en place à une hauteur minimale de 0,25 m de hauteur par rapport au sol fini.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour le meuble placard suspendu de la chambre 019.

3.6.1.3 2 Meuble placard suspendu 1 lit pour chambre

Fourniture, réalisation et pose d'un meuble placard suspendu pour 1 lit dans chambre, comprenant :

- la structure du meuble placard suspendu (façades, rives, joues, fond, haut, bas, renforts, ...), entièrement réalisé en panneaux de particules de bois agglomérées de 19 mm d'épaisseur, revêtus aux 2 faces de stratifié (coloris au choix du Maître d'ouvrage), tous les chants vus plaqués stratifié (dans le coloris du meuble), compris toutes sujétions de fixations dans parois de toute nature,
- tous renforts nécessaires dans les cloison du lot "Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus",
- la porte à 1 vantail ouvrant à la française, en panneau en aggloméré de bois de 22 mm d'épaisseur, revêtu de stratifié aux 2 faces et sur chants, compris coussinets anti-chocs translucides,
- les charnières en acier, nombre à déterminer suivant le poids du vantail,
- la poignée de meuble en aluminium anodisé et aimants adaptés au poids de la porte,
- un aménagement intérieur, composé :
 - . de 2 étagères en mélaminé (chants compris) de 22 mm avec supports et fixations dans structure ci-avant,
 - . d'une tringle penderie chromée pour penderie, fixée perpendiculairement en sous-face de l'étagère haute, compris crochets de suspension,
- toutes coupes et ajustages nécessaires à une parfaite finition de l'ensemble,

...Suite de "3.6.1.3 2 Meuble placard suspendu 1 lit pour chambre..."

- compris toutes fournitures, sujétions et façons.

Finition au choix du Conducteur de travaux.

La manœuvre de la porte devra être silencieuse et tous les ferrages de première qualité.
Des plans et un prototype devront être validés par le Maître d'ouvrage avant toutes réalisation.

Nota :

- Les meubles seront livrés en cours de chantier afin de permettre les différents raccordements. Le titulaire du présent lot prévoira dans son offre la protection intégrale de chaque meuble afin d'éviter les chocs, il en sera responsable jusqu'aux levées de réserves. Le meuble devra être, à la réception du chantier, entièrement neuf et non rayé.
- Les meubles seront mis en place à une hauteur minimale de 025 m de hauteur par rapport au sol fini.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour le meuble placard suspendu des chambres 006, 007, 008, 015, 016, 017, 018 et 029.

3.6.1.3 3 Meubles placard dans niche pour chambre

Fourniture, réalisation et pose d'un meuble placard dans niche dans chambre, comprenant :

- la structure du meuble placard suspendu (façades, rives, joues, fond, haut, bas, renforts, ...), entièrement réalisé en panneaux de particules de bois agglomérées de 19 mm d'épaisseur, revêtus aux 2 faces de stratifié (coloris au choix du Maître d'ouvrage), tous les chants vus plaqués stratifié (dans le coloris du meuble), compris toutes sujétions de fixations dans parois de toute nature pour mise en place dans la niche,
- tous renforts nécessaires dans les cloison du lot "Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus",
- la porte à 1 vantail ouvrant à la française, en panneau en aggloméré de bois de 22 mm d'épaisseur, revêtu de stratifié aux 2 faces et sur chants, compris coussinets anti-chocs translucides,
- les charnières en acier, nombre à déterminer suivant le poids du vantail,
- la poignée de meuble en aluminium anodisé et aimants adaptés au poids de la porte,
- un aménagement intérieur, composé :
 - . de 2 étagères en mélaminé (chants compris) de 22 mm avec supports et fixations dans structure ci-avant,
 - . d'une tringle penderie chromée pour penderie, fixée perpendiculairement en sous-face de l'étagère haute, compris crochets de suspente,
- des champlats PVC fin d'habillage périphérique après mise en place dans la niche,
- toutes coupes et ajustages nécessaires à une parfaite finition de l'ensemble,
- compris toutes fournitures, sujétions et façons.

Finition au choix du Conducteur de travaux.

La manœuvre de la porte devra être silencieuse et tous les ferrages de première qualité.
Des plans et un prototype devront être validés par le Maître d'ouvrage avant toutes réalisation.

Nota : Les meubles seront livrés en cours de chantier afin de permettre les différents raccordements. Le titulaire du présent lot prévoira dans son offre la protection intégrale de

...Suite de "3.6.1.3 3 Meubles placard dans niche pour chambre..."

chaque meuble afin d'éviter les chocs, il en sera responsable jusqu'aux levées de réserves. Le meuble devra être, à la réception du chantier, entièrement neuf et non rayé.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour le meuble placard dans niche des chambres 006, 007, 008, 015, 016, 017, 018, 021, 022, 023, 024, 030, 031, 032 et 033.

3.6.2 **PLAN DE TRAVAIL**

3.6.2 1 **Plan de travail stratifié**

Fourniture, réalisation et pose de plan de travail composé d'un plateau en panneaux de particules de bois agglomérées de 38 mm d'épaisseur, avec face avant arrondi, revêtu sur la face vue de stratifié et sur la face cachée d'un pare-vapeur avec chants vus plaqués, compris ossature, équerres de fixation contre parois, piètements en tubes acier chromé qualité serrurerie de diamètre de 80 mm réglables en hauteur, passe-câbles et toutes fournitures, découpes (au droit des poteaux, pour passe-câbles ou autre) et sujétions et façons nécessaires.

Fourniture et fixation de tablettes inclinées support clavier avec cale basse, compris équerre métallique fixée sur parois et sous le plan de travail avec renforts métalliques intermédiaires et fixation de la tablette sur coulisses.

Coloris des parements stratifiés au choix du Conducteur de travaux.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les plans de travail des Bureaux Internes Externes 034 et 035.

3.6.3 **ETAGERES ET TABLETTES**

3.6.3 1 **Etagères en PVC sur console**

Réalisation et pose d'étagères en plaques de PVC de type Komacel de la Sté Thyssenkrupp ou équivalent, posées sur consoles et crémaillères en acier laqué, comprenant :

- des crémaillères de dimension 25 mm (largeur) x 16 mm (profondeur), au pas de 32 mm, laquée blanches, avec trous de fixation emboutis pour vis de Ø 6 mm. L'espacement des crémaillères sera de 500 mm maximum. Elles seront fixées en applique dans tous les orifices prévus, à l'aide de chevilles et vis galvanisées adaptées au support.
- des consoles de marque ELFA SPARRING ou SPUR ou techniquement équivalent, laquée blanches, compatibles avec les crémaillères décrites ci-avant,
- des étagères de 19 mm d'épaisseur, réalisées en plaque de mousse PVC semi-rigide avec deux faces rigides très lisses, obtenue grâce au procédé de finition Celluka, lui donnant une résistance aux agents chimiques et corrosifs, compris pose et fixations sur consoles ci-avant. Les angles d'about seront arrondis suivant plans et consignes du Conducteur de travaux.

Espacement entre étagères 36 à 40 cm.

Espacement entre consoles 50 cm maximum.

Teinte : blanche.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les étagères hautes, dans :

- le Bureau IDE 009, avec 4 étagères sur la hauteur,
- la Salle de Soins 026, avec 5 étagères sur la hauteur,
- la Salle de Pause 028, avec 2 étagères sur la hauteur,
- les Bureaux Internes Externes 034 et 035, avec 2 étagères sur la hauteur,
- le Local Nettoyage 039, avec 2 étagères sur la hauteur, au-dessus du plan de travail et en fond de local.

...Suite de "3.6.3 1 Etagères en PVC sur console..."

3.6.3 2 **Etagères lave-bassin en PVC sur console avec crochets**

Réalisation et pose d'une étagère lave-bassin stratifiée en plaques de PVC de type Komacel de la Sté Thyssenkrupp ou équivalent, posée sur consoles et crémaillères en acier laqué, comprenant :

- des crémaillères de dimension 25 mm (largeur) x 16 mm (profondeur), au pas de 32 mm, laquée blanches, avec trous de fixation emboutis pour vis de Ø 6 mm. L'espacement des crémaillères sera de 500 mm maximum. Elles seront fixées en applique dans tous les orifices prévus, à l'aide de chevilles et vis galvanisées adaptées au support,
- fourniture et pose des renforts en bois dans cloisons,
- des consoles de marque ELFA SPARRING ou SPUR ou techniquement équivalent, laquée blanches, compatibles avec les crémaillères décrites ci-avant,
- des étagères de 19 mm d'épaisseur, réalisées en plaque de mousse PVC semi-rigide avec deux faces rigides très lisses, obtenue grâce au procédé de finition Celluka, lui donnant une résistance aux agents chimiques et corrosifs, compris pose et fixations sur consoles ci-avant. Les angles d'about seront arrondis suivant plans et consignes du Conducteur de travaux.
- des crochets de suspension pour bassins mis en place sous les étagères, non débordant sur le dessus de l'étagère.

Espacement entre étagères 36 à 40 cm.

Espacement entre consoles 50 cm maximum.

Teinte : blanche.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les étagères hautes, dans les Locaux Lave Bassins 040 et 043, avec 4 étagères avec crochets sur la hauteur.

3.6.3 3 **Etagère en stratifié compact**

Réalisation et pose d'une étagère réalisée en panneau stratifié massif de 10 mm d'épaisseur, de la Sté TRESPA ou techniquement équivalent, avec angles en façade arrondis, conforme à la norme européenne EN 438, constituées de résines thermodurcissables et de décor intégré au cœur du panneau, posée sur équerres, compris visserie inox et fixations adaptées au support, selon les préconisations du fabricant.

Fixation de 2 crochets inox de suspension en sous-face de la tablette.

Compris fourniture et pose des renforts en bois dans cloisons.

Teintes suivant le nuancier stratifié massif du fabricant, au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour l'étagère haute, dans :

- la Décontamination 014, au-dessus de la paillasse,
- la Salle de Bains 038, à côté de l'entrée,
- l'Office Alimentaire 042, au-dessus de la fontaine, du plan de travail, de la plonge et des chariots.

3.6.3 4 **Tablettes en stratifié compact**

Réalisation et pose de tablettes réalisées en panneau stratifié massif de 10 mm d'épaisseur, de la Sté TRESPA ou techniquement équivalent, avec angles en façade arrondis, conforme à la norme européenne EN 438, constituées de résines thermodurcissables et de décor intégré au cœur du panneau, posées sur fonçure, compris visserie inox et fixations adaptées au support, selon les préconisations du fabricant.

Compris fourniture et pose des renforts en bois dans cloisons.

...Suite de "3.6.3 4 Tablettes en stratifié compact..."

Teintes suivant le nuancier stratifié massif du fabricant, au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les tablettes, dans :

- l'ensemble des Salles d'Eau des Chambres, de 40 x 15 cm,
- la Salle d'Eau de la Chambre PMR 029, de 40 x 15 cm et de 70 x 15 cm,
- la Salle de Soins 026, de 30 x 30 cm, sous la gare pneumatique,
- la Salle de Bains 038, de 30 x 15 cm,
- les Locaux Lave Bassins 040 et 043, de 30 x 30 cm.

3.6.3 5

Tablettes tête de lit en stratifié compact

Réalisation et pose de 2 tablettes tête de lit superposées, en panneau stratifié massif de la Sté TRESPA ou techniquement équivalent, comprenant :

- des crémaillères de dimension 25 mm (largeur) x 16 mm (profondeur), au pas de 32 mm, laquée blanches, avec trous de fixation emboutis pour vis de Ø 6 mm. L'espacement des crémaillères sera de 500 mm maximum. Elles seront fixées en applique dans tous les orifices prévus, à l'aide de chevilles et vis galvanisées adaptées au support.
- fourniture et pose des renforts en bois dans cloisons,
- des consoles de marque ELFA SPARRING ou SPUR ou techniquement équivalent, laquée blanches, compatibles avec les crémaillères décrites ci-avant,
- des tablettes réalisées en panneau stratifié massif de 10 mm d'épaisseur, avec angles en façade arrondis, conforme à la norme européenne EN 438, constitués de résines thermosensibles et de décor intégré au cœur du panneau, compris visserie inox et fixations sur consoles ci-avant, selon les préconisations du fabricant.
- une galerie en fil inoxydable de Ø 8 mm avec tous ses dispositifs de fixations positionnée en extérieur de la tablette,
- compris toutes fournitures, sujétions et façons.

Teintes suivant le nuancier stratifié massif du fabricant, au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les tablettes tête de lit de l'ensemble des Chambres.

3.6.3 6

Tablettes rabattables en stratifié compact

Réalisation et pose de tablettes rabattables réalisées en panneau stratifié massif de 13 mm d'épaisseur, de la Sté TRESPA ou techniquement équivalent, avec angles en façade arrondis, conforme à la norme européenne EN 438, constituées de résines thermosensibles et de décor intégré au cœur du panneau, posées sur fonçure, compris visserie inox, charnières, profilé d'arrêt en position ouverte et fixations adaptées au support, selon les préconisations du fabricant.

Compris fourniture et pose des renforts en bois dans cloisons.

Teintes suivant le nuancier stratifié massif du fabricant, au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les tablettes rabattables, dans les Circulations 044, 047 et 048.

3.7 **ACCESSOIRES**

3.7.1 **Portes manteaux**

Fourniture et mise en place de porte manteaux avec patères 2 têtes, de dimension 140 mm x 80 mm, couleur au choix du Maître d'ouvrage.

Patère posée à 1.60 m de haut du sol fini et à 1.30 m de haut du sol fini pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), compris fixations invisibles par vis et chevillage adapté aux parois de toute nature.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les porte-manteaux, dans :

- le Bureau CCA 003 (4U),
- le Bureau Accueil des Familles 005 (4U),
- l'ensemble des Chambres (2U par lit),
- la Salle de Bains de l'ensemble des Chambres (1U par lit sur la porte),
- le Bureau IDE 009 (4U),
- le Bureau Cadre 013 (2U),
- la Salle de Pause 028 (4U),
- les Bureaux Internes Externes 034 (10U) et 035 (16U),
- la Salle de Bains 038 (2U).

3.7.2 **Crochets sur plaque pour sacs nettoyage**

Cimaise en sapin du Nord de 10 mm d'épaisseur, chanfreinée et soigneusement poncée aux faces visibles, avec crochets inox permettant de suspendre des sacs à linge ou filets, compris fixations par vis et chevillage adapté au poids et aux parois de toute nature.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour les crochets sur plaque, dans le Local Nettoyage 039.

3.7.3 **Support mural 2 balais**

Support mural pour 2 balais/raclette, monté sur un rail inox, permettant de mettre des manches de diamètre pouvant aller de 9 mm à 35 mm et de supporter un poids maximum de 4 kg, compris fixations par vis et chevillage adapté aux parois de toute nature.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour le support balais dans le Local Nettoyage 039.

3.7.4 **Support mural 5 balais**

Support mural pour 2 balais/raclette, monté sur un rail inox de 900 mm de long, permettant de mettre des manches de diamètre pouvant aller de 9 mm à 35 mm et de supporter un poids maximum de 4 kg, compris fixations par vis et chevillage adapté aux parois de toute nature.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour le support balais dans le Local Nettoyage 039.

3.8 **OUVRAGES DIVERS**

3.8.1 **OUVRAGES DE SUPPORT ET DE RENFORTS**

3.8.1.1 **Renforts pour fixation dans ouvrages en plaques de plâtre**

Réalisation et mise en œuvre de renforts en sapin du Nord traité classe IV, posés dans les cloisons, doublages et gaines sur ossature métallique, pour permettre la fixation et la suspension d'éléments muraux (consoles, tablettes, étagères, ventouses de portes, fixations

...Suite de "3.8.1 1 Renforts pour fixation dans ouvrages en plaques de..."

TV, mains courantes, etc.).

Ces renforts seront présents entre rails sur toute la largeur et sur une hauteur minimum de 20 cm (10 cm de part et d'autre de l'axe de fixation).

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour l'ensemble des renforts pour la fixation d'éléments muraux, à prévoir dans les cloisons, doublages et gaines en plaques de plâtre sur ossature métallique.

3.8.2 **COFFRES ET TRAPPES**

3.8.2 1 **Trappe de visite EI30 sur gaine**

Fourniture et mise en place de trappes de visite CF 1/2 heure - EI 30, sur gaines techniques, comprenant :

- Cadre dormant 4 faces en MDF à recouvrement avec joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air, compris feuillure et profil de recouvrement de 10 mm sur la face côté ouverture.
- Trappe démontable à âme MDF hydrofuge de 40 mm d'épaisseur prépeinte, posée en fond de feuillure.
- Doublage de la trappe par panneau rigide de laine de verre de 50 mm. collé sur la face intérieure de la trappe.
- Ferrage par batteuse carré et emboîtement par équerres métalliques.

L'ensemble de la trappe devra être Coupe-Feu 1/2 heure - EI 30.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour la trappe de visite sur gaine technique, dans l'Office Alimentaire 042.

4 **TRAITEMENT DES DECHETS**

4.1 **GESTION DES DECHETS**

La présente prestation comprend toutes les suggestions nécessaires à l'élimination finale des déchets.

- les moyens matériels et humains mis en œuvre pour assurer les transports des déchets,
- les centres de stockage et/ou centres de regroupement et/ou unités de recyclage vers lesquels seront acheminés les différents déchets à évacuer, en fonction de leur typologie.

4.1.1 **TRANSPORTS**

4.1.1 1 **Transport des déchets**

Transport des déchets du chantier au centre de traitement

L'entreprise devra spécifier sur le DPGF les quantités ainsi que les unités utilisées.

Localisation :

Pour l'ensemble de la zone de travaux.

4.1.2 **TRAITEMENT**

4.1.2 1 **Traitement des déchets**

Traitement des déchets en centre de traitement suivant la typologie (DI, DIB et DIS).
L'entreprise devra spécifier sur le DPGF les quantités.

[Localisation :](#)

Pour l'ensemble de la zone de travaux.

5 **DISPOSITIONS DU LOT**

5.1 **SECURITE**

5.1 1 **Dispositions relatives au PGC**

Dans sa remise de prix, l'entreprise devra inclure toutes les prestations et obligations définies dans le plan général de coordination (P.G.C.).

L'entreprise s'engage à appliquer toutes les mesures qui lui seraient demandées par le maître d'ouvrage ou par le coordonnateur de sécurité, tant en ce qui concerne la méthode ou les moyens utilisés, pour la sécurité intérieure ou celle des abords de chantier.

Toutes les précautions seront prises pour éviter au maximum les bruits de chute, les vibrations et toutes nuisances excessives.

[Localisation :](#)

Pour l'ensemble de la zone de travaux.

5.2 **NETTOYAGE**

5.2 1 **Nettoyage du chantier**

L'entreprise titulaire du présent lot devra :

- le nettoyage quotidien de son chantier, le chargement et l'évacuation de tous les gravois lui incombant.
- l'entretien et le nettoyage quotidien de l'accès du chantier.
- le maintien en parfait état de propreté du SAS créé à l'entrée du chantier.

[Localisation :](#)

Pour l'ensemble de la zone de travaux.

5.3 **DOE**

5.3 1 **Contenu des Dossiers des Ouvrages Exécutés**

Voir l'article PLANS DE RECOLLEMENT - DOSSIERS DES OUVRAGES EXECUTES du TITRE00 et CCAP.

6

VIPP 1 : REMPLACEMENT DE WC SUSPENDUS PAR WATERFLUSH OU EQUIVALENT

6.1

PROTECTIONS

6.1 1

Moins-Value : Habillages démontable des bâtis-supports en stratifié massif

Moins-Value pour la fourniture et mise en œuvre d'un habillage entre le bâti-support et la cuvette WC, réalisé en 3 panneaux démontables stratifiés massif de 8 mm d'épaisseur, de la Sté TRESPA ou techniquement équivalent, conforme à la norme européenne EN 438, constitués de résines thermodurcissables et de décor intégré au cœur du panneau, compris visserie inox et fixations adaptées au support, selon les préconisations du fabricant.

Teintes suivant le nuancier stratifié massif du fabricant, au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard.

Nota : Les dimensions et le nombre de panneaux devront permettre un démontage partiel et une exploitation aisée.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour l'habillage derrière la cuvette suspendue des WC, dans la Salle d'Eau de l'ensemble des Chambres.

6.1 2

Plus-Value : Habillages démontable des bâtis-supports pour WC à chasse à bascule, en stratifié massif

Plus-Value pour la fourniture et mise en œuvre d'un habillage entre le bâti-support et la cuvette WC, réalisé en 2 panneaux démontables stratifiés massif de 8 mm d'épaisseur, de la Sté TRESPA ou techniquement équivalent, conforme à la norme européenne EN 438, constitués de résines thermodurcissables et de décor intégré au cœur du panneau, compris visserie inox et fixations adaptées au support, selon les préconisations du fabricant.

L'entreprise devra la réalisation soignée du percement compatible avec la plaque de commande du WC à chasse à bascule sur bâti-support. Pour cela, elle devra se mettre en rapport avec l'entreprise du lot Plomberie - Sanitaires.

Teintes suivant le nuancier stratifié massif du fabricant, au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard.

Nota : Les dimensions et le nombre de panneaux devront permettre un démontage partiel et une exploitation aisée.

Localisation :

Suivant plan architectural projet, pour l'habillage derrière la cuvette suspendue des WC, dans la Salle d'Eau de l'ensemble des Chambres.